Nouelz nouvaulx de ce présent an mil cinq cens et douze

François Briand


VE RI
TAS



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

SUR LE XVe ET LE XVIe SIÈCLE

Farce de l'Aveugle et de son varlet tort, Paris, Champion, 1903, in-8o

Les Greban et les mystères dans le Maine, 1879, in-8o.

Les Noëls de Jean Daniel, dit Maître Mitou, in-8o, papier vergé, tiré à 50 exemplaires (épuisé).

Les Noëls de Samson Bedouin, précédés d'une étude sur les Noëls manceaux du XVIe siècle, in-8o (épuisé).

Rabelais, curé de Saint-Christophe-du-Jambet, 1879, in-8o.

Recueil de pièces pour servir à l'histoire de la Réforme dans le Maine, 2 plaquettes in-16.

Les Protestants en 1572 au Mans, pendant et après la Saint-Barthélemy, 1881, in 8o.

Tahureau, sa famille, son mariage et l'Admirée. Paris, Picard, 1885.

Le Tombeau de Charles d'Anjou, comte du Maine, et le sculpteur Francesco Laurana, 1882, in-8o.

Simon Hayenoufve et la chapelle de l'ancien évêché du Mans, gr. in-8o, 1890.

En cours de publication dans la *Revue historique du Maine :* **Robert Garnier, sa vie, ses poésies inédites.**

ouelz Nouvaulx de ce présent an mil cinq cens et douze, dont en y a plusieurs notez à deux parties, dont l'une n'est que le plain chant, composez par maistre François BRIAND, maistre des escolles de Sainct-Benoist en la cité du Mans.

Publiés par Henri CHARDON, ancien élève de l'école des Chartes, Maire de Marolles-les-Braux, ancien Conseiller général de la Sarthe, Officier d'Académie, lauréat de l'Institut.



Paris. — H. Champion, libraire-éditeur, quai Voltaire, 9.
Le Mans. — A. de Saint-Denis, libraire, place Saint-Nicolas.

1904



Tiré à 110 Exemplaires

Mamers. — Typ. G. Fleury et A. Dangin. — 1904.

INTRODUCTION

Il y a longtemps déjà qu'à propos de mes études sur Jean Daniel, dit maître Mitou, et sur Samson Bedouin, dont j'ai publié les Noëls qu'on croyait perdus, ~~j'ai~~ appelé l'attention sur les Noëls Manceaux du XVIe siècle. Je suis de ceux qui aiment cette branche du Folklore et voudraient voir une petite phalange de lettrés se consacrer à son étude ; mais dans le Maine elle compte peu d'adeptes, à la différence de l'Anjou et de la Provence. On y préfère écrire des monographies d'histoire locale. Il y a bien des gens qui donneraient au contraire une vingtaine d'histoires de petites communes pour une jolie strophe d'un Noël de Bedouin ou de Saboli, voire même pour un couplet d'une chanson d'antan :

« J'aime mieux ma mie, o gay,
J'aime mieux ma mie. »

Je le comprends facilement, tout en admettant que tous les goûts sont dans la nature et qu'il faut laisser chacun libre de suivre son penchant.

Je reviens vite aux Noëls. Ceux que je veux faire connaître aujourd'hui, sont ceux de François Briand, datés de 1512. J'aurai soin aussi de passer en revue ce

qu'on a découvert sur Jean Daniel, sur Bedouin, sur Denisot et sur les Noëls manceaux en général depuis ma publication de 1874.

I

FRANÇOIS BRIAND

J'ai récemment tiré de l'obscurité le nom de Briand, en publiant sa farce mancelle et en indiquant son recueil de Noëls et de Mystères qui les contient (1). J'aurais bien désiré publier aujourd'hui les mystères et les Noëls de François Briand dans leur ensemble, mais il n'y a pas dans le Maine un public de bibliophiles assez nombreux qui goûte ce genre de publication. Il faudrait trouver un Mécène comme feu Mgr le duc d'Aumale ou James de Rothschild, qui ont fait les frais de plus d'un mystère.

Je me borne donc à l'heure actuelle à présenter les Noëls de Briand de moindre envergure que ses « histoires », et à publier non seulement leur texte, mais leur musique imprimée en 1512, chose d'une insigne rareté.

Voici donc encore un recueil inédit de Noëls manceaux du commencement du XVIe siècle, qui plus est sera bientôt suivi de la publication d'un recueil de Mystères, que je ferai renaître à la lumière.

A force de vivre (surtout en ce qui a trait à nos provinces de l'Ouest) dans l'intimité de ces poésies, j'ai acquis plus de flair que naguères à l'égard de ces curiosités bibliographiques et littéraires ; j'ai trouvé de petites perles dont je ne soupçonnais pas d'abord l'existence, pas plus que les bibliophiles passés et présents. Les Noëls de Jean Daniel,

(1) *Farce de l'Aveugle et de son varlet tort.* Paris, Champion, in-8°, 1903.

dit maître Mitou, organiste d'Angers et de Nantes (1), dont j'ai fait connaître d'anciennes éditions ignorées et que j'ai publiées à nouveau pour les replacer à la portée des curieux, m'ont mis sur la piste des Noëls de Samson Bedouin, qui étaient considérés comme à jamais perdus et que j'ai retrouvés dans un précieux manuscrit de la Bibliothèque nationale de l'extrême fin du XVI[e] siècle (2).

J'ai pu, chemin faisant, faire connaître les *vrais* Noëls imprimés au Mans par Denis Gaignot en 1554 et dout Richelet avait donné en 1832 une soi-disant réimpression, qui n'était autre chose qu'une mystification. De nombreux recueils de Noëls manceaux, sortis des presses du même imprimeur ou de celles de son contemporain Hiérome Olivier, des fragments du *Livre de Prières* de Nicolas Denisot ont été l'objet d'une véritable exhumation, résultat de mes persévérantes recherches. J'ai pu également, sans parler des rarissimes recueils de Bibles et de Noëls gothiques imprimés à Paris ou à Angers, révéler de cu-

(1) Jean Daniel n'a pas été en effet seulement organiste à Angers. On le trouve auparavant organiste à Nantes. M. Verger, *Archives curieuses de Nantes*, 1839, n° 27, p. 75, a mentionné un extrait des comptes de Jean Richerot, miseur de la ville de 1517 à 1520, relatif à la somme payée « à Jehan Daniel, prêtre, organiste de Notre Dame, pour avoir fait partie des devis et ordonnances pour les *feintes* des carrefours » à l'entrée solennelle de François I[er] et de la reine Claude, duchesse de Bretagne. Feu M. de la Nicollière-Téijéro, archiviste de la ville de Nantes, a bien voulu me faire savoir qu'en 1518, cet organiste de la collégiale de Notre-Dame fit aussi les *Devis* et *Couplets* chantés à la réception du roi, et qu'il reçut pour cela dix livres de l'administration. M. de La Nicollière se proposait de publier le récit des fêtes de 1518, ainsi que les *Devis* de la façon de Jean Daniel.

Jean Daniel, dont je parlerai plus loin, plus longuement, peut de la sorte être rangé parmi les principaux musiciens du XVI[e] siècle, dont il a eu soin de mentionner les noms dans ses *Noëls*, et qu'on trouve cités aussi dans Rabelais.

(2) Voir *Les Noëls de Jean Daniel dit maître Mitou*, Le Mans, 1874, in-8° tiré à 50 exemplaires, papier vergé, et *Les Noëls de Samson Bedouin*, 1874, in-8°, Le Mans, Monnoyer.

rieux manuscrits du XVe et du commencement du XVIe siècle, où bon nombre de Noëls, encore populaires aujourd'hui et beaucoup plus anciens qu'on ne le croyait naguères, se trouvent consignés tout au long, avant que l'imprimerie, vouée surtout à la littérature savante, eût songé à les reproduire.

Parmi ces manuscrits, il en est qui ont passé dans des mains royales. Les souverains eux-mêmes chantaient nos vieux Noëls, comme les gens des villages ; mais à la différence de la pauvre fille des champs qui n'avait que sa mémoire pour se remémorer chaque année ces joyeuses chansons à l'approche de l'Avent, ils les trouvaient recueillies dans des manuscrits ornés d'initiales dorées et de belles enluminures, que leur chapelain ou l'organiste de leur chapelle avaient fait composer à leur intention. La Bibliothèque Nationale possède encore un manuscrit de Noëls du commencement du XVIe siècle, f. Fr. 2368, où personne jusqu'à présent n'avait lu cette curieuse inscription :

Cest livre de Noelz est au roy Loys XIIme (1).

Bien qu'infiniment moins curieux pour l'histoire littéraire du Noël que le précieux manuscrit de l'Arsenal, *Belles lettres*, no 332, recueil le plus ancien que je connaisse de ces pieuses chansons, qui s'y montrent avec une allure quasi liturgique et où le latin est souvent encore la langue dominante (2), ce royal manuscrit n'en est pas moins comme un fleuron d'honneur et un titre de noblesse pour ces chants à la fois chrétiens et nationaux. Certaines personnes les croyaient de nature a n'être goûtés naguères que par d'ignares servantes et des dévotes de villages, ils comptent cependant parmi leurs auteurs des célébrités

(1) Voir *Noëls de Jean Daniel*, p. LXIV.
(2) Voir *ibidem*, p. LXI et suiv.

de plus d'un genre : Pierre Blanchet, un des principaux prétendants à la paternité de *Pathelin*, Marguerite d'Angoulême, Nicolas Denisot, etc., etc.

Eh bien, voici une œuvre aussi rare que le recueil de Samson Bedouin, que le manuscrit du roi Louis XII et celui de la Bibliothèque de l'Arsenal, plus ignorée même que les Noëls de Jean Daniel, dont l'existence du moins était connue grâce aux catalogues du duc de Lavallière, du baron Pichon et au Manuel de Brunet, et plus inédite que ne l'étaient naguères les joyeuses chansons de Lucas Le Moigne, dont l'exemplaire unique s'est trouvé multiplié par l'édition du savant président de la Société des Bibliophiles d'alors, M. le baron Pichon. Il s'agit en effet d'un recueil et d'un auteur inconnus de tous les bibliographes, que n'ont mentionné, ni Lacroix du Maine, ni les catalogues Lavallière et Cigogne, si riches en Noëls, ni les *Manuels* de Ch. Brunet, ni Guérard, ni G. Brunet dans leurs *Livres perdus*, ni aucun écrivain manceau, y compris M. Hauréau, l'auteur de l'*Histoire littéraire du Maine*.

De plus ce recueil est antérieur à ceux de Jean Daniel, de Le Moigne, de Barthélemy Aneau. Cette perle bibliographique porte en effet la date de 1512. Pour ma part je ne connais pas de recueil de Noëls imprimés ayant une date certaine aussi reculée. Non pas toutefois que je croie que ce soient les premiers Noëls qui aient été reproduits par l'impression. Bien que l'imprimerie à ses débuts ait plutôt cherché à vulgariser des œuvres savantes et de longue haleine, et que cette littérature éminemment provinciale n'ait pas trouvé tout d'abord dans les villes de presses pour répandre ses productions, confiées surtout à la mémoire de tous, il est probable qu'à cause de la faveur dont ils jouissaient les Noëls durent être de fort bonne heure imprimés (1). Si ces minces plaquettes sont si rares

(1) Le recueil manuscrit de Louis XII prouve cependant que l'impri-

aujourd'hui, ou même ont complétement disparu, c'est qu'elles ont participé au sort des almanachs que l'imprimerie a multipliés en si grand nombre, et dont on ne retrouve cependant que de rarissimes épaves. Chaque année (je ne saurais trop le répéter) voyait quasi éclore des *Noëls nouveaux*, qui venaient détrôner dans la faveur populaire ceux de l'année précédente, déjà du reste fixés dans la mémoire. Ainsi s'explique la rareté de ces recueils qui ont subi les chances nombreuses de destruction des produits de la littérature populaire.

Quoi qu'il en soit voici le titre de ces Noëls éclos au Mans en 1512 :

Se ensuyvent les Nouelz nouvaulx de ce présent an mil cinq / cens et douze dont en y a plusi/eurs notez à deux parties dont / l'une n'est que le plain chant. / Avecques quatre histoires par / personnaiges sur quatre évangilles de l'advent / a jouer par les petis enfans les quatre dime/nches dudict advent. Composez par maistre / François Briand, maistre des escolles de / Sainct Benoist en la cité du Mans.

C'est une plaquette petit in-4° (pontuseaux horizontaux), contenant 31 feuillets non numérotés, caractères gothiques, feuillets chiffrés au bas à droite a I, a II, b I, b II etc, jusque h II, 38 lignes à la page, ni nom, ni marque d'imprimeur ou de libraire.

Elle fait partie aujourd'hui d'un recueil factice très curieux composé de pièces gothiques, en vieille reliure, qui appartenait aux Chartreux de Portes, département de l'Ain : « *Iste liber est de Domo Portarum* ».

Ce volume se trouve à la Bibliothèque communale de

merie n'avait pas encore pénétré jusque là. Les Noëls alors n'étaient guère que des chants anonymes et provenant des origines les plus diverses. Ce ne fut que lorsqu'ils devinrent une œuvre individuelle et non plus collective que l'imprimerie songea à s'en occuper. Plus tard seulement elle en composa des Bibles.

Bourg-en-Bresse (1) et c'est à la bienveillance on ne peut plus courtoise de feu M. Brossard, qui en était le conservateur, que j'en dois la copie, avant que j'aie eu le plaisir de le tenir moi-même entre mes mains. Son existence m'avait été signalée par M. V. Smith, juge à Saint-Étienne, bien connu de tous les amis de la littérature populaire, grâce à la publication dans *La Romania* des chants de pauvres du Velay. C'est grâce à leur bienveillant intermédiaire, dont je les ai remerciés cordialement, que j'ai pu faire connaissance avec cette œuvre restée aussi inconnue jusqu'à ce jour que son auteur.

Ce recueil, dont il n'y a probablement aujourd'hui que cet exemplaire unique, est composé de vingt Noëls, dont quatre notés à deux parties, chose bien rare et bien précieuse; car il y a fort peu de Noëls et surtout du XVIe siècle, dont on ait conservé la musique et dont nous connaissions les airs et le mode de notation. Il contient de plus quatre *histoires* par personnages, c'est-à-dire quatre petits mystères. On voit tout de suite qu'il est intéressant à plus d'un titre.

Voici au surplus la description sommaire de son contenu :

1° Le premier Noël est sur une *hympne ad honorem Marie Virginis.*

Reveillez vous tous deurs cueurs endormis
A cest advenement.

2° Le second se chante sur : *Le Chastelet dont mamye est portière* (musique).

Le Messias a rompu la barière
Préfigurée par le treffort Sanson.....

(1) Voir la description que j'en ai récemment donnée dans la *Farce de l'aveugle et de son varlet, extraite d'une des « histoires » de François Briand.* Paris, Champion, 1903, in-8°

La première histoire est *De adventu Christi in carnem*, sur l'évangile *Missus est*, à six personnages. (Le prince des anges, Miséricorde, Paix, Justice, Marie, Rex sapientie.) Elle commence par ces paroles du prince des anges :

Prestant monarche régent de la cité,
Des haulx vivans immense déité

et finit par ces mots de Marie :

Vecy la simple chambeuère
De Monseigneur Dieu singulière
Je consens ce que tu as dit.

3° Lors soit faicte la faincte du Sainct Esprit et pour yssue commencent les enfants à chanteir ung des Nouelz qui s'ensuixent. Et le premier sur : *Ces faulx jaloux* (Noël noté).

Doubles douleurs en la cause profonde
Faulx envieulx ullez et lamentez
Le Messias de puissance profonde
Rompra vos tours, il vous va visiter.

4° Noël sur : *Gentil vin de Morillon.*

Vecy le jour, vecy Nouel,
Vecy le vray Emanuel.

5° Noël sur : *S'il ne vous plaist prendre à mercy.*

Cy Dieu n'eust eu de nous mercy
Par son pouvoir puissant et fort,
Nous fussons en grant desconfort.

6° Noël sur : *Où est allé plaisance.*

Où est allé plaisance
Le pourroit on trouver,
Fault faire pénitance
Et nos âmes laver.

7° Noël sur : *Vray Dieu hélas !*

Nouel chantons en chant mélodieux,
Doublons nous tous......

8° Noël sur : *En ung iolis iardinet.*

Tu saultes comme ung naquet
Jenneton, quand tes en quotte.

9° Noël sur : *A tousjours mais.*

A tousjours mais d'ung voulloir immuable
Te servions haulte dame notable,
O dyamant, escharboucle plaisant.

10° Noël sur : *Mon bel amy vos longues demourées.*

Chantons Noël que nul n'y contrarie,
Noël, Noël, Noël, Noël.
Le prophète Ezéchiel
Avoit dit de Marie......

11° Chanson qui se dit par ung bergier et une bergière.

Hau Robin — Que veulx tu dire ? —
D'où viens tu, dy moy beau sire.

12° Noël *noté.*

Tous les regrez quoncques furent au monde
Esmoy, soucy, ostez vous et tristesse......
O pastoureaux chantez en voix parfonde,
Harpes et luctz, le hault roy de noblesse.

La seconde ystoire est pour le second dimanche de l'Advent sur l'Evangille : *Erunt signa.* Luce XXI. A quatre personnages (Sibille, l'Apocalypse, l'Évangéliste et le Prophète).

Elle commence par ces vers de la Sibille.

En la cave obscure et profonde
Dont Dieu les oracles infunde.....

et finit par ces mots de l'auteur ou de l'acteur :

Une autreffois nous ferons mieulx.

13° Lors pour yssue se dira le Nouel qui ensuye sur : *Hélas je suys privé, aussi banny de mes amours.*

Gloire et los immortel
Au roy des Cieulx devons porter.

14° Noël sur : *Il est venu le petit oysillon.*

Or est venu le temps et la sayson
Que le hault roy du firmament
Veult nasquir en povre mayson.

15° Noël sur : *Adieu Paris, ville jolie.*

De Paradis roygne honorée,
Honneur de tout le firmament.

16° Noël sur : *C'est belle chose qu'ordonnance.*

Supernaturelle puissance
Régnant impérialement.

17° Noël sur une chanson du Vau de Vire : *Plaisante fleur.*

Plaisante fleur, rose tant adorée,
Balsamy, rubis, dyamant.

18° Noël sur : *Las baisez moy.*

Ung Dieu, ung roy,
La foy et loy,
Prince des cieulx.

19° Noël (en musique), sur l'air : *Les regrets que j'ai de ma mye.*

Grant regret avoit en Marie
Joseph quand la voulut lesser.

La tierce hystoire est sur l'Evangille du tiers jour de l'Advent : Math. XI. On y voit paraître saint Jean, deux disciples, l'aveugle Thonault, Jamet varlet tort et Jésus lui-même.

Elle commence par ces paroles de saint Jean *in vinculis Herodis.*

Cruel Hérodes Antipas
Congnois le trangrès et trespas
Que fais contre loy divine.

et finit ainsi :

Vous avez oui l 'Evangille
Dujourd'huy au près de la lettre,
Vous plaise les faultes post mettre.

20° Après se dira le Noël qui ensuyt, qui se chante sur : *Qui nous passera la mer.*

Qui nous passera le roch
De la mort calumnye
Où les dyables tiennent fort.

Ce Noël est intercalé avec la tierce histoire qui recommence ensuite.

La quarte histoire est sur l'Evangille de la vigille de Nouel. Math. I. (Joseph, Marie et l'ange.)

Joseph commence ainsi :

Et, o, Marie, m'amye Marie,
Qui cuydoit que vous fussez telle.

L'acteur termine en disant :

Comme il soit que le jour requère
Le feu brief, disons ung dité
Pour faire fin par brévité.

Finis. Deo gratias (1).

Les Noëls de ce recueil, il faut bien le dire, pourraient avoir un plus grand intérêt. La plupart sont des Noëls savants comme ceux de Denisot et qui sentent le principal de collège. Un certain nombre dédiés à la Vierge ressemblent beaucoup aux *Chants royaulx*, qui étaient encore de mode alors et qui, s'ils étaient de la haute poésie, n'en distillaient pas moins de l'ennui. Quelques-uns cependant renferment des strophes gracieuses, comme la Vierge qui les inspirait. Trois ou quatre Noëls du recueil enfin sont sur un ton moins prétentieux que les autres et se ressentent

(1) La plupart des Noëls se terminent par *Amen.*

de la gaieté qui, était de mise dans ces joyeux chants et a tant contribué à leur popularité.

A propos des « quatre histoires par personnaiges sur quatre évangilles de l'Advent à jouer par les petis enfans, les quatre dimenches dudit Advent » n'est-il pas intéressant de trouver encore mêlés aux Noëls du commencement du XVI[e] siècle ces restes des drames liturgiques qui ont donné naissance aux mystères et aux Noëls eux-mêmes?

Les Noëls en effet (on ne saurait trop vulgariser ces notions, que je développerai plus au long dans la publication des « histoires »), ne sont à leur origine que de véritables tropes, des séquences, des proses rimées, d'abord latines, puis mi-parties, enfin en langue vulgaire, avec ou sans dialogue, mêlés aux cérémonies du culte et accompagnés de certaines actions figurées aux solennités de Noël et de l'Epiphanie (1).

Ils avaient leur place marquée tout naturellement au milieu des mystères, avec les « histoires par personnages ». Vingt-sept ans après lui un régent du collège de la Trinité de Lyon avait aussi composé un mystère abrégé de la Nativité. Bien que fort rare l'œuvre de Barthélemy Aneau a survécu jusqu'à nos jours et a été connue, au moins de nom, des historiens de l'ancien théâtre français. Voici le titre de sa première édition : *Chant natal, contenant sept Noelz, ung chant pastoural et ung chant royal, avec ung Mystère de la Nativité par personnaiges. Composez en imitation verbale et musicale de diverses chansons. Recueillies sur l'escryture saincte et d'icelle illustrez.* Apud Seb. Gryphium, Lugduni, 1539, in-4° de 16 ff. lett. rondes.

On sait que le Mystère de Barthélemy Aneau, compris dans ce recueil composé de trois cents vers seulement, était destiné à être chanté sur des airs du temps ; ce n'est autre

(1) Voir M. Rathery, *Moniteur* du 23 avril 1853, M. l'abbé Corbin, Congrès scientifique de Bordeaux, et M. Marius Sepet.

chose qu'une série de Noëls. Le duc de Lavallière dit à son sujet : « Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est le premier ouvrage de ce genre qui ait paru » (1).

Le savant bibliophile, qui avait réuni tant de raretés de cette sorte dans sa riche collection, ne connaissait pas toutefois l'œuvre du principal du collège de Saint-Benoît du Mans et ne pouvait la comparer à celle du régent du collège de la Trinité. Ces deux recueils appellent naturellement la comparaison. Toutes deux offrent un curieux mélange de noëls et de mystères ; car les histoires de François Briand, qui rappellent les *ludi*, les *historiæ* de l'ancien théâtre liturgique, sont simplement de petits mystères peu développés. Les œuvres dramatiques des deux régents étaient aussi faites pour être représentées dans leurs écoles, l'une il est vrai par des rhétoriciens, l'autre par de plus jeunes écoliers. Le maître de Saint-Benoît du Mans a grand soin de dire que ses quatre histoires sont « à jouer par les petis enfans les quatre dimenches de l'Advent ».

Aussi les vers de Barthélemy Aneau sentent-ils davantage l'auteur lettré ; ils sont nés du reste trente ans plus tard, à cette époque de la Renaissance qui fut une révolution et une rénovation littéraire. Ils ont subi complétement l'influence de la nouvelle école et laissent voir par leur rythme et leurs grâces toutes nouvelles que Marot est venu.

(1) Voir *Bibl. du théâtre français*, I, 113 ; voir aussi B. Aneau, sans parler des notices récentes sur son compte, une notice par M. Cochard, avec des notes de M. Breghot du Lut, insérée dans les *Nouveaux mélanges* de ce dernier, pp. 189-213, et dans le t. XI des *Archives historiques et statistiques* du Rhône, p. 83 à 108 (1830). Dans son *Catalogue de la Bibliothèque de Lyon*, au mot *théâtre*, p. 11, Delandine va jusqu'à dire que le *Mystère* d'Aneau, joué ou chanté à la fin de l'année au collège de Lyon, peut être considéré comme le « premier modèle de nos opéras comiques. » Une bonne partie des Noëls d'Aneau se trouve comprise dans une belle édition de *Vieux Noëls*, donnée à Nantes par M. Henri Lemeignen en 1876, chez Libaros, t. III, pp. 4 et suiv.

Ses huitains, chantés par les mages, offrant leurs dons à l'Enfant-Dieu, qui se terminent tous par ce vers :

Où est-il né, afin que je l'adore ?

sont charmants et dignes de maître Clément. Briand au contraire, dans son œuvre de plus longue haleine et plus essentiellement dramatique, ne relève que des poètes du XVe siècle, ou de l'école de Louis XII. C'est un contemporain de Jean Michel ou d'André de La Vigne, attardé aux vieux mystères et à l'ancienne facture des vers.

Les Bibles de Noëls de la fin du XVIe siècle nous montrent des vestiges survivants encore de pareils petits mystères abrégés. En voici quelques-uns empruntés à un recueil gothique de cette époque (1) :

Dialogue entre Hérode et les innocents « *se peult jouer par ung vieil roy noir se desconfortant et deux petis enfans beaulx, rians* et se chante comme :

« Faulsse trahison / Dieu te mauldie ».

(Autre). *Fut composé en despit de Hérodes et se peut jouer par deux clercs et un villain qui joura Hérodes où qu'il y a plus de raison que de rime.*

(Autre). *Se peult jouer par un ange et deux pastours, hobière ho* et se peut DANCER en morisque par trois pastours et une bergère (2).

De nos jours M. Philibert Le Duc, dans son édition des *Noëls Bressans* (1840), a cité deux ou trois passages d'une

(1) Voir Bibl. Nationale, Y 6088, 2e partie.

(2) Voir *ut supra*, fos 125 vo, 127 vo, 132 et 120 vo. — Lorsque je parlerai des Histoires de Briand, des rapports des Noëls et des mystères, je signalerai aussi l'analogie des débuts des premiers *dits ou dicteys* des manuscrits de Noëls avec ceux des chansons de Gestes, ou autres poésies débitées par les jongleurs.

pièce qui fut, dit-il, jouée en 1591, et, bien des années plus tard dans la petite église de Villars en Dombes, pièce ou Noël imprimé en entier dans un recueil de *Noels vieux* publié au XVII[e] siècle par le libraire lyonnais Mathieu Chevance.

L'usage de représenter dans les églises, le jour de Noël l'adoration des bergers et celle des rois a survécu en France jusqu'à la fin du dernier siècle. Les personnes dont les souvenirs remontaient à 1793 se rappelaient avoir vu ces petites pièces naïves.

Quelques-uns des Noëls maconnais que Fertiault a publié à la suite de son édition de la Monnaye et qui datent du commencement du XVIII[e] siècle sont composés sur le plan de petits drames. Dans nos provinces de l'Ouest, entre autres, on conserve encore plusieurs de ces sortes de pièces dont les auteurs sont restés inconnus, et qui parfois malheureusement ont été remaniées et défigurées à une époque relativement récente.

Je citerai parmi celles qui ont été jouées même jusqu'à nos jours les pièces qui figurent surtout dans les recueils de Noëls Nantais, bien qu'on les rencontre dans d'autres Bibles et qu'on les trouve déjà imprimées à Rennes vers 1680 environ (1). Depuis la fin du XVII[e] siècle jusqu'aux vingt dernières années du XIX[e] siècle on voit joints à ces recueils nantais de véritables mystères, représentés chaque année à l'approche de Noël et dont j'ai encore rencontré des acteurs à Nantes, au Croisic, au Bourg de Batz. C'était d'abord la *pastorale sur la naissance du Sauveur du monde avec l'adoration des pasteurs et la descente de l'archange Saint Michel aux limbes,* jouée par vingt-quatre personnages.

(1) Du moins c'est la date qu'indique le duc de La Vallière dans sa *Bibliothèque du théâtre français,* t. III, p. 94. — J'indiquerai aussi la cérémonie des Rois à Vannes, sur laquelle on peut consulter une notice dans le *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1863.

Dans des anciennes éditions elle est annoncée comme l'œuvre de frère Claude Macée, ermite de la province de Saint-Antoine ; plus tard elle est dite corrigée et augmentée.

On y voit, comme acteurs, l'hôte, sa femme, avec leurs servantes ou leurs valets, Jésus et Marie, l'ange Gabriel et deux ou trois anges qui chantent en chœur, Guillot et Pierrot, pasteurs, cinq bergères, sept à huit bergers, Rubin vieux berger, qui explique l'avenir, saint Michel, trois ou quatre démons et Lucifer.

La mise en scène est ainsi indiquée :

« L'ouverture commence par un hôte de Bethléem qui refuse de loger Jésus et Marie. La pièce se peut représenter sans théâtre et sans changer de lieu, soit en une chapelle, soit en une salle ou chambre, dans le coin de laquelle on dressera une étable et la porte de la chambre servira de porte de l'hôtellerie, près laquelle l'hôte, sa femme et leurs servantes commencent.... Ensuite Jésus et Marie y frappent par dehors pour demander à loger. Les anges à un coin et les pasteurs en un autre sortiront de derrière une tapisserie, quand il en sera temps, excepté Guillot et Pierrot, qui paraîtront couchés comme endormis en un autre coin.

Marie et Joseph en arrivant mènent un âne chargé de leurs hardes et outils. Si le lieu ne permet pas d'avoir un âne, Joseph les portera dans un panier ou dans un bissac.

Après le divin enfantement, Marie tient sur ses deux mains son cher fils en l'air et en joie et dit...... L'ange en un lieu élevé chante *Gloria in excelsis* et appelle les bergers, un écho derrière la tapisserie répète les chants. On voit figurer l'Egyptienne *(sic)* avec une mante (1).

Dans la descente aux limbes, saint Michel parait une épée à la main, « derrière une tapisserie l'on cache trois

(1) Dans des éditions récentes, comme conclusion de la pastorale, les pasteurs se rangent de part et d'autre aux côtés du théâtre pour faire place à deux bergers, Alidor et Coridon, qui déclament tour à tour un cantique.

ou quatre habillés en démons en pantalons noirs, tenant chacun son flambeau allumé, qui sortent par un bout et rentrent par l'autre plusieurs fois suivis de l'ange qui les frappe ».

On voit saint Michel traîner Lucifer une chaîne au cou. — Venaient ensuite : *La vie et l'adoration des trois rois qui se jouent par personnages* (au nombre de huit). Les personnages sont la Vierge, le roi Hérode, l'écuyer, Joseph, Balthazar, Gaspard, Melchior et l'ange.

Puis enfin *le Massacre des Innocens qui se joue par personnages.*

Les personnages sont le roi Hérode, l'écuyer, le lieutenant, les Innocens.

Hérode, dont l'enfant a été compris dans le massacre général, s'écrie en finissant :

J'ai meurtri mon enfant,
Je dépite les dieux,
Je dépite les cieux,
Je dépite la terre.....
Tonnez, ventez, navrez,
Mon âme est criminelle.

Ces mystères, que l'on retrouve jusque dans les dernières réimpressions des Noëls nantais, étaient des plus populaires dans cette contrée. Leur popularité même avait pénétré bien plus loin. On les rencontre avec des recueils de Noëls imprimés à Saint-Malo, chez Hovius, 1805, in-8°, à Avignon, en 1807, à Laval, vers 1821 (1).

(1) Je veux parler des *anciens Noëls réformés, suivis de la Pastorale*, imprimés à Laval, sans date, chez Bouttevillain-Grandpré. Ce recueil des plus mal faits, dans lequel les Noëls anciens sont appelés Noëls nouveaux, et réciproquement, ne contient qu'un seul Noël manceau, celui qu'a imprimé Desportes, dans sa *Bibliographie du Maine*. J'y signalerai aussi un Aguillanneuf p. 30, chose rare surtout à cette époque. Il se termine par des tables, p. 153-156.

Des églises, d'où elles avaient été exilées par les évêques et les statuts synodaux à la fin du XVIe siècle, les « Pastorales », qu'on joue encore aujourd'hui si fréquemment à Nice et à Marseille, avaient passé dans les maisons des particuliers où elles avaient trouvé un accueil empressé.

A côté des recueils imprimés de Noëls nantais, auxquels à défaut d'ancienneté ces petits mystères donnent de l'intérêt, il faut citer les manuscrits de Noëls en ce pays, curieux par leurs dessins et leurs enluminures, et dont un des plus beaux types connus est celui de la Bibliothèque de Nantes, en tête duquel on voit écrit :

« *Ce présent papier de Noël est et appartient à un jeusne homme, lequel se nomme par son nom et surnom Guillaume Cabeldu. Ceux ou celles qui ce présent papier trouveront, au dict nommé le renderont en payant le vin, le jour et feste de St Martin, escript du XXe de novembre, an de Nostre Seigneur mil seix centz douze.*

Sub sigillo meo. »

On lit encore ailleurs : *Je suis et veux estre pour servir mon durant à Guillaume Cabeldu et à aultre ne veux estre*, etc., avec la date de 1614.

Comme Noëls, ce recueil n'offre rien de bien intéressant : ce n'est pas l'œuvre personnelle d'un seul auteur, mais une compilation comme celle de Jehan de Villegontier, que j'ai fait connaître ailleurs, renfermant les Noëls alors populaires dans la contrée :

Oyez seigneurs.....
Comment parla Sybille.

Saint Nicolas vray escolier
Qui de clercs avoit quatre vingt, etc.

et d'autres Noëls presque aussi connus.

Mais ce qui fait l'intérêt de ce recueil, dont un grand nombre de feuillets manquent malheureusement, ce sont ses curieux dessins, dont plusieurs sont coloriés, et ses initiales qui sont de petits chefs-d'œuvre calligraphiques.

On a déjà cité (*Mémoires de la Société académique de Nantes*, 1839, notice de M. Chapelain sur les manuscrits de la Bibliothèque) la miniature du feuillet 99, représentant le diable faisant marcher le soufflet d'un orgue dont joue un couple amoureux en train de se prodiguer des caresses et portant l'inscription *Sensus carnis voluptas.* J'indiquerai encore la représentation des Sept péchés capitaux, le Sacrifice d'Abraham, la Naissance d'Adam, la Danse macabre, des scènes de chasse, des portraits de gentilshommes et de dames du temps, des scènes de la vie de campagne et des champs et, comme le profane s'y mêle au sacré, le groupe des trois Grâces.

Qu'était Guillaume Cabeldu et d'où peut venir ce recueil?

Mon impression première a été que ce manuscrit devait être de la famille de ceux qu'on rencontre encore bien souvent au Bourg de Batz et qui, bien que moins curieux, offrent un certain intérêt par leur ornementation.

L'auteur habitait non loin d'un port de mer, c'est ce qui frappe tout de suite, car il a dessiné de nombreux vaisseaux, des poissons, etc. ; plusieurs des tours de ses monuments ressemblent à celles de Batz et du Croisic, où il avait pu voir des galiotes françaises ou espagnoles (1).

(1) Le type de son troupeau de porcs ressemble à celui de la gargouille bien connue de Batz. — Un autre indice que ce recueil n'a pas été composé loin du Croisic, c'est que au bas de Noëls ajoutés à des dates plus récentes on lit des noms de familles encore bien connues au Croisic, celui de Pierre Caloë 1670, de Nicolas et de Jean Thomasy (sans dates). — Enfin, les feuillets qui composent ce recueil ont été réunis ou reliés avec une pancarte d'indulgences accordées au milieu du XVII[e] siècle à la grande église de la ville et isle du Croisic, et à Notre-Dame du Maurier (la gracieuse chapelle aujourd'hui ruinée) située en la paroisse de Batz, au diocèse de Nantes, pour leurs visi-

Guillaume Cabeldu était sans doute de cette région (1).

C'était très probablement un maître écrivain, ce que fait présumer le caractère de ses dessins et les tours de force calligraphiques de ses initiales.

On lit aussi au bas d'un Noël :

« Pour bien scavoir tous les trais d'escrire
Il est besoing di prandre grand plaisir ;
Semblablement convient bon maistre eslire,
Qui scait montrer la pratique à loisir. »

Il avait voulu montrer précisément son savoir-faire dans ce manuscrit, qui devait circuler dans toutes les mains lors des veillées de l'Avent, et qui était pour lui le chef-d'œuvre de son métier. Il a eu, je le répète, de nombreux imitateurs dans la contrée, car on rencontre encore au Bourg de Batz un assez grand nombre de manuscrits de Noëls dont les dessins sont comme un reflet de son recueil.

Les histoires de Briand, elles aussi, dès leur naissance, ne se jouaient pas dans l'église, mais dans l'intérieur d'une école. L'une d'entre elles même, je l'ai montré, est bien risquée pour un collège, et il faut se rappeler qu'il s'agit de l'époque des faits et gestes de Pierre Faifeu et des héros de Rabelais pour ne pas s'étonner outre mesure de voir pareille farce composée par un maître d'école à l'adresse de ses élèves et introduite au milieu d'un mystère (2).

teurs au jour de la Nativité de la Sainte-Vierge. — Malgré des recherches, rapides il est vrai, je n'ai pas rencontré dans la belle collection des registres paroissiaux du Croisic, ni de Batz au commencement du XVII[e] siècle, le nom de Guillaume Cabeldu, mais j'ai appris que ce nom était encore aujourd'hui fort commun à Mesquer (canton de Guérande), bourg situé non loin de la pointe de Piriac, d'où l'on aperçoit facilement la tour du Croisic.

(1) Dans un numéro de la *Mélusine* il est question de G. Cabeldu et surtout de ses dessins, comme étant ceux d'un écolier du temps (1622) (Mellinet, *De la Musique à Nantes*).

(2) J'ai longuement fait ressortir cette énormité de Briand dans ma publication de sa « Farce de l'Aveugle et de son varlet tort ».

Toutefois ce fut la cause de l'excessive rareté des œuvres du maître manceau. Aussi les Noëls de Briand ne paraissent pas s'être transmis pendant longtemps aux générations suivantes, même à l'état anonyme, à la différence de ceux de J. Daniel et de Crestot. On ne les rencontre ni dans les grandes Bibles de la dernière moitié du XVIe siècle, ni dans les recueils manceaux imprimés à cette époque, dont j'ai fait connaître les débris dans mon étude sur les Noëls de Samson Bedouin, ni dans le manuscrit de Jehan de Villegontier, prieur de Saint-Sauveur de Fresnay, qui à la veille de 1600 rassemblait les Noëls populaires de son temps et surtout ceux du Maine (1).

Leur discrédit vint aussi de ce qu'ils étaient en général savants et sentant trop la littérature de collège. Ce n'est pas aux Noëls composés par des lettrés et à leur usage que s'est jamais attachée la popularité.

Ceux de Denisot et ses *Cantiques* en sont la preuve; ils n'ont jamais retenti aux oreilles de la foule, tandis que les chants du curé de Notre-Dame du Puy la Garde, de Jean Daniel, du gai moine Samson Bedouin se sont implantés pendant des siècles dans la mémoire du peuple, pour qui ils avaient été composés. L'excessive liberté, la

(1) On peut seulement signaler quelques reflets ou quelques imitations de ces noëls, rapprocher par exemple le premier noël de Briand: *Réveillez-vous tous deurs cueurs endormis* du noël qu'on trouve dans le recueil dit de Lucas Le Moigne et dans les manuscrits 2368 et 2506 de la Bibliothèque nationale :

Réveillez-vous cueurs endormis,
Levez-vous sus, chantons Noël.

Un de ses autres noëls :

Plaisante fleur, rose tant odorée,

peut aussi être comparé au Noël plus connu :

Salve, rose vermeille,
Fleur odoriférant.

licence de quatre vers de la Farce comprise dans son recueil avaient dû nuire aussi à l'ensemble de son œuvre, surtout en face de la Réforme, qui avait eu grand soin de se faire une arme contre l'Eglise des singuliers abus auxquels s'étaient laissés aller les auteurs des mystères.

Pauvre François Briand! Son nom même n'était pas venu jusqu'à nous et c'est à grand peine que l'érudition, qui de notre temps a ressuscité tant de noms oubliés, a pu arriver aujourd'hui à placer à côté du sien et de son œuvre quelques renseignements biographiques dont on est si avide à notre époque (1).

Sa vie est presque aussi complétement dans l'ombre que celle d'autres auteurs de Noëls, Lucas Le Moigne, Jean Mangin, Laurent Roux, etc., et il m'a été possible seulement de remettre son œuvre en lumière.

Il ne méritait cependant pas un pareil sort. Ses compatriotes auxquels il avait voulu plaire par ses chansons et ses *comédies de sainteté*, comme disait la savante Marguerite d'Angoulême, ont laissé disparaître son nom; pourtant il était plus digne de survivre que celui de bien des *Jobelins bridés* de son temps (2).

Il ne serait jamais revenu au jour si, par une triste ironie du sort, son ouvrage ne s'était pas trouvé enfoui au fond

(1) Voir *La farce de l'Aveugle et de son varlet tort*, p. 15-17, et Henri Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la Réforme dans le Maine*, 2e partie, p. XXIV et 59.

(2) J'indiquerai comme Noëls du même temps environ, qu'on peut comparer à ceux de Briand, les nos suivants du Catalogue du comte de Lignerolles (1894), nos 1333, 1334 vers 1528. No 1335, un recueil de chansons « imprimées à Genefve, en la rue de la Juifrie et se vendant auprès de St-Pierre, en la boutique de Me Jacques Vibrant, s. d. » (vers 1530), le no 1338 (je passe les Noëls de Jean Daniel), No 1379, *les Noëlz nouveaux fais par les prisonniers de la Conciergerie*, Paris, 1530, qui ont servi à la réimpression de Lucas le Moyne, le no 1380, *les Grands Noëlz*, de Jacques Nyverd, vers 1530, etc.

Je citerai aussi du Catalogue Rothschild, *les Noëls que chantent les filles rendues par dévotion ou repenties*, vers 1520.

d'une chartreuse de la Bresse, dans un volume de Mélanges qui l'a protégé de la destruction (1). Il a été victime du dédain, qui depuis Jodelle, les Baïf et Ronsard, a frappé jusqu'au second tiers du XIXe siècle les productions de notre littérature antérieure à la Renaissance. Il a payé et expié le long enthousiasme qui jusqu'au milieu du XVIe siècle accueillit les mystères, ces grands spectacles populaires du moyen âge, vrais ancêtres du drame moderne, qui s'adressaient à tous, gens des villes et des campagnes, petits et grands, lettrés et ignorants et étaient pour la France un théâtre national. Ces représentations populaires ont disparu devant les importations du théâtre d'Athènes et de Rome, dont les beautés sans contredit plus fortes et plus graves, ne s'adressent malheureusement qu'aux savants et aux lettrés et n'ont qu'une influence plus limitée (2).

Il me reste à parler de la musique et des timbres des Noëls de François Briand. J'écrivais naguères à propos des Noëls de Jean Daniel : « Qu'on les lise ; je ne puis pas dire qu'on les chante. » On peut au contraire chanter plus d'un Noël de Briand même aujourd'hui. Il y en a plusieurs « notez à deux parties dont l'une n'est que le plain chant » comme parle l'auteur. Des Noëls notés en musique imprimée en 1512, cela n'est pas commun ! On a des chansons notées certainement à cette époque (3) mais de la musique impri-

(1) Voir ce que j'ai dit de ces Mélanges dans *La farce de l'Aveugle*, p. 18.

(2) Voir *Les Greban et les Mystères dans le Maine*, par Henri Chardon, Champion, 1889, in-8.

(3) Voir « Chansons du XVe siècle » publiées d'après le manuscrit de la Bibl. nat., par Gaston Paris, accompagnées de la musique transcrite en notation moderne, par A. Gévaërt, in-8, Paris, Didot, 1875, xx, 175 pages ; 78 pages de musique et 2 fac simile ; plusieurs airs notés dans Daux, *Le Pélerinage à Compostelle*, in-8, 1898, et Jeanroy, *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen-âge*, nouvelle édition, in-8, 1904, xxxi, 536 p. Voir aussi les chansons normandes, publiées par Armand Gasté.

mée ou gravée à cette date, c'est excessivement rare (1).

L'idée d'imprimer de la musique en caractères mobiles ne date que des dernières années du XVe ou des premières du XVIe siècle. Les premiers imprimeurs laissèrent d'abord vide la place de la musique des livres liturgiques qu'ils publiaient. On remplissait les lacunes à la main, puis on imprima les portées en rouge et sur ces portées on écrivait la note. Bientôt en Italie on grava des notes sur un bloc intercalé dans le texte comme des figures gravées. Enfin la véritable impression musicale date du jour où l'on employa des caractères mobiles. L'honneur de l'idée revient à Ottaviano Petrucci de Fossombroso : il publia en 1501 les *Harmonici Musicæ*, puis les Messes de Pierre de la Brie en 1503. L'impression en caractères mobiles pouvait se faire de deux façons : imprimer séparément la portée et la note, réunir les deux en un seul morceau, composant des fragments à la suite. En 1507 Aglu à Augsbourg imprime simultanément les notes et les portées. Presqu'en même temps que Petrucci, Antoine Gardane et ses deux fils, Ange et Alexandre, fondaient à Venise la maison qui porta longtemps leur nom. Aux Pays-Bas brillèrent les Phalère.

En France Pierre Haultin de Paris fondit pour Pierre Ataingnant vers 1525 des caractères contenant à la fois la portée et la note (2). Tant qu'on imprima en caractères

(1) Voir *Bibliographie der Musik-Tanmelwerke der* XVI *und* XVII *Jahrhunderts, im ver eine mil Frz. Xav. Haberl, D. A. Lagerberg und C. V. Pohl bearbeitet und herausgegeben von Robert Eitner.* (Berlin, 1877, in-8).

(2) Ataingnant paraît avoir fait l'essai des caractères de Haultin dans le premier livre de motets à 4 et 5 voix qu'il publia en 1527, in-8 oblong, avec des lettres gothiques. Les autres livres de motets qu'il publia jusqu'à 1536 contiennent entre autres de la musique « de Briant ». On en voit encore, avec des pièces de Mitou, dans un recueil postérieur de chansons d'André Leroy et de Robert Ballard. Voir Fétis, *Biographie des musiciens*, 2e édition, passim. *Deutsche Choral Wiegendrucke. Ein Beitrag zur Geschichte der Chorals und des Notendruckes in Deutschland, von* P. RAPHAEL MOLITOR. Ratisbonne, 1904, in-4o de

mobiles, on conserva aux types, comme on le voit dans la musique de Briand, la forme en losange ou carrée qui était celle de l'écriture manuscrite des XIVe et XVe siècles. La gravure musicale ne parut que bien plus tard à Rome.

Quel est l'imprimeur du recueil de Briand, qui ne porte ni nom, ni marque d'imprimeur, ni majuscules permettant de le comparer facilement à d'autres œuvres du temps?

Il n'y avait alors au Mans aucun représentant de la typographie. On est étonné que l'évêque Philippe de Luxembourg, avec son esprit si ouvert, si familier avec les choses de l'Italie, où l'imprimerie était florissante, n'ait pas appelé au Mans un des typographes d'alors, qui cherchaient à s'établir en France, partout où il y avait un Mécène pour assurer le succès de leur industrie. On le voit s'adresser à Rouen ou à Paris, pour les impressions liturgiques dont il avait besoin.

Où Briand fit-il imprimer son œuvre de 1512?

Il est difficile de le savoir, bien que le problème soit captivant et mérite d'être étudié de très près. Il intéresse à la fois l'histoire de l'imprimerie et celle de la musique.

De ce que le seul exemplaire qui subsiste de son œuvre se trouve à la bibliothèque de Bourg, contenu dans un recueil qui ne renferme que des impressions gothiques Lyonnaises, on ne peut conclure qu'il a été imprimé à Lyon, par exemple chez Claude Nourry, dit Leprince (1501-1533) (1).

VII-77 pages, ouvrage qui traite de la Notation gothique dans les incunables allemands et expose les procédés typographiques propres aux textes musicaux. Consulter en France les ouvrages sur la musique d'Henri Lavoix. Sa mort, l'exil de dom Pothier, le grand âge de M. Weckerlin, qui avec Gévaërt, était familier avec ces questions, ont permis à l'Allemagne et à l'Italie, notamment au docteur Riemann, au docteur Mantuani, à dom Raphaël Molitor, de nous devancer dans l'étude des incunables musicaux et de la Notation gothique aux environs de 1500.

(1) Claude Nourry avait imprimé des Noëls. On ne retrouve pas de

Quelle était à cette époque, que j'appellerai celle des prodromes de l'établissement de l'imprimerie au Mans, les imprimeurs étrangers auxquels les auteurs manceaux livraient leurs ouvrages? On sait que les premiers livres liturgiques, les Statuts synodaux, les Missels d'Hennier furent imprimés à Rouen ou à Paris, mais on n'a jamais scruté de près les premiers livres d'Heures manceaux imprimés au commencement du XVIe siècle, voire même à la fin du XVe siècle, sans parler d'un autre livre d'Heures de Barbier qui n'a *jamais* été cité, remarquable par ses enluminures et dont je parlerai ailleurs.

On connaît du moins les Heures « à l'usage du Mans », imprimées par Philippe Pigouchet, pour le libraire Simon Vostre de 1497, en 1500 pour Cochery, 1510, avec les Miracles de Notre-Dame et les figures de l'Apocalypse et des Triomphes de César, celles imprimées en 1500 par Thielman Kerver, pour Jehan Petit et pour le libraire manceau Pierre Cochery, demeurant en la grant rue Saint-Julien, celles dues à Anthoine Vérard, 1508, in-8°, goth. avec figures sur bois, celles de Jean Dupré et autres qu'on trouve à la Bibliothèque du séminaire du Mans ou au château de la Groierie, ou qu'indiquent les catalogues Yemeniz, Didot, Mac Carthy, etc.

Les premiers livres liturgiques du Mans furent imprimés à la fin du XV° à Rouen. C'était aux typographes rouennais que s'adressaient également Amiens, Angers, Bayeux, Beauvais, Coutances, Evreux, Noyon, Séez, pour faire imprimer leurs livres de liturgie et leurs Coutumes. Bien plus, un grand nombre de livres de liturgie pour les églises d'Angleterre furent imprimés à Rouen de 1492 à 1550.

Rien d'étonnant donc à ce que le célèbre liturgiste man-

lui un recueil de 1520, petit in-8° de 8 feuillets. L'exiguïté de ces recueils multipliait les chances de destruction. Voir *Livres perdus*, Bordeaux, 1872 et les études de M. Baudrier sur l'imprimerie à Lyon.

ceau, Pierre Hennier, ait choisi de préférence Guillaume Le Talleur et Martin Morin pour imprimer les premiers Missels ou les bréviaires manceaux, dont il procura les premières éditions.

Ce fut des presses du premier de ces deux imprimeurs que sortit le *Missel* de 1489; Martin Morin, imprima ceux de 1503, 1504, 1507, comme on peut le voir dans Hain ou dans Petit Radel. Ce fut également Martin Morin qui imprima en 1493 le *Bréviaire* gothique d'Hennier *Ad usum insignis eccl. Cenoman. per Petrum Hennier;* et en 1507, le *Manuale ad usum Eccl. Cenomanensis.*

Aucun de ces livres ne porte le nom d'un libraire manceau, pas plus que les *Missels* imprimés à Paris chez Jean Hygmann, 1493, chez le célèbre Jean Petit en 1510, chez Thielman Kerver en 1517, 1520, 1530.

Je dois citer comme un des plus anciens livres manceaux imprimés le *Liber synodalis episcopatus diocesis Cenoman. correctus anno domini Millesimo IIII LXXX IX*ª *ff. A 19. m v*º *in-8*º. Explicit D vº ; il y a une table contenant un feuillet ; à la suite on lit : *Ci sont contenus les établissemens des consiles faits à Châteaugontier, l'an de grâce 1336*, feuillet IX. D III, 1 feuillet et demi seulement, in-8º gothique, 1489.

Voici la traduction française :

« *L'Instruction des curez pour instruire le simple peuple. Il est enjoinct à tous les curez, vicaires, chapellains, maistres des escolles, d'hospitaulx et aultres, par tout l'évesché du Mans d'avoir avec eulx ce présent livre et en lyre souvent. Et il y a grans pardons en ce faisant.*

On lit ensuite : « Franciscus de Luxemburgo permissione divina Cenoman. et Sancti Poncij Thomeriarum episcopus. Omnibus nobis subditis curatis et eorum vicariis, magistris scolarum». Grand in-8º, folios LXXX, B. à folio IX, imprimé en deux caractères : le latin en caractères plus

forts avec signatures, capitales fleuries de plusieurs espèces.

A la fin on voit le signe de la croix et on lit : *Amen.*

Quiconques icy estudiera
Diligemment et de bon cueur,
Ung grant moyen trover pourra
Pour plaire à Dieu son créateur.

Ce curieux ouvrage de Jean Gerson, appelé en latin *Opus tripartitum*, fut imprimé à Paris.

Les auteurs Manceaux faisaient imprimer leurs ouvrages à Paris ou à Lyon. Gui Jouenneaux, faisait imprimer ses *Élégances* de Laurent Vallat, à Paris, par Baligant en 1494, qui furent bien des fois réimprimées, ses *Epistolæ*, à Paris, en 1499, son *Térence*, chez Jean Trechsel, à Lyon en 1493, chez Marnef, à Paris, en 1492, et plus tard chez d'autres imprimeurs, de 1496 à 1511, à Strasbourg, à Lyon, et bien d'autres livres à Paris, chez J. Barbier ou chez les Marnef. Geoffroy Boussard, faisait imprimer « *In edibus Ascesianis* », c'est-à-dire chez Josse Bade, son traité « *De divinissimo Misse sacrificio*, ad IX calendas novembris anni 1511 », aux frais de Jean Petit, qui avait fait imprimer, de concert avec le libraire manceau Pierre Cochery, les Heures du Mans de 1500, par Thielman Kerver.

En 1522, Jean Olivier, imprimait in-8° les *Sept psaumes de la pénitence*, du même auteur (aucune marque).

Jacques Nyverd, imprimait aussi en 1516, pour le libraire Jehan Olivier.

On voit que les auteurs manceaux étaient obligés d'aller faire paraître au loin leurs œuvres, notamment jusqu'à Lyon. Il ne serait pas difficile d'élever des suppositions, des probabilités, pour le volume de François Briand et ses notes de musique, mais je préfère laisser à des bibliophiles tels

que M. Claudin, le maître-juré de l'Histoire de l'Imprimerie, ou M. Émile Picot, le savant auteur du catalogue du baron James de Rothschild, ou à des musiciens érudits comme M. Weckerlin, bibliothécaire du Conservatoire, la tâche de résoudre le problème en parfaite connaissance de cause.

Je publierai peut-être l'année prochaine du reste les « histoires » de François Briand, c'est-à-dire les petits mystères qu'il a intercalés dans ses Noëls, et j'espère alors en dire plus long sur le lieu d'impression et sur l'imprimeur de ses œuvres.

Je ne vois à signaler comme particularité dans l'impression des *Nouelz* de Briand, que l'S majuscule du titre, qui est sur un fond blanc, le reste pointillé noir, qui forme un carré. Dans le noir se trouvent une marguerite et des petites fleurs.

J'aurais pu pousser plus loin cette étude sur les prodromes de l'établissement de l'imprimerie au Mans et montrer qu'il ne pouvait être question en 1512, d'imprimeur manceau, puisque l'imprimerie n'a été établie au Mans que vers 1545. Mais l'histoire de cet établissement n'ayant jamais été faite, et ce qui en a été dit n'étant qu'une série d'erreurs, je préfère, à cause du développement qu'exige la question, la traiter dans un appendice auquel je renvoie les lecteurs.

Je crois avoir assez parlé pour aujourd'hui de François Briand et de ses *Noëls*, et avant de finir cette étude je parlerai de Jean Daniel, dit maître Mitou, de Samson Bedouin, dont j'ai publié naguères les Noëls et enfin de ceux de Denisot, dont on s'est récemment préoccupé dans le Perche et autour desquels on a fait quelque bruit.

II

JEAN DANIEL

Que de notoriété est advenue à Jean Daniel depuis que je l'ai fait connaître en 1874 ! Je l'ai révélé alors comme auteur de Noëls ayant eu plusieurs éditions, de diverses chansons du temps et de plusieurs poésies, comme les Funérailles du comte de Laval et le Prologue de la *Légende Joyeuse* de M^tre^ Pierre Faifeu, de Charles de Bordigné. Depuis ce temps, grâce surtout à M. Émile Picot, le découvreur de raretés du commencement du XVIe siècle, il occupe une place distinguée parmi les gens de lettres contemporains de Marot, et comme imitateur de Villon.

M. Émile Picot, l'a révélé comme l'auteur du *Franc Archer de Cherré*, imitation angevine et des mieux réussies du *Franc archier de Baignolet*, et plus récemment encore comme celui du *Pionnier de Seurdre* (1).

(1) Voir *Nouveau recueil de farces françaises des XVIe et XVIIe siècles*, publié par Emile Picot et Christophe Nyrop, Paris, Damascène Morgand, in-12, 1880, p. XXII ; *Romania*, XVI, 1887, p. 531 ; Montaiglon et Rothschild : *Recueil de poésies françaises des XVe et XVIe siècles*, XIII 18-44 ; *Le Pionnier de Seurdre, monologue dramatique récité à Angers en 1524*, réimprimé par E. Picot, Paris, Techner, 1896.

« Le bourg de Cherré est renommé, avait dit Bruneau de Tartifume, à cause de son Franc-Archer dont les rodomontades sont imprimées comme celles du *Pionnier de Seurdre*. Aucun exemplaire de ce livret populaire n'est connu. » — Aujourd'hui ces deux curieux monologues sont retrouvés.

Les monologues ne datent pas de Coquelin. Ils remontent à Rutebœuf. (Voir le dit de l'Herberie, *Romania*, 1897. *Le Franc-Archer de Cherré* a été très probablement récité à Angers pendant le Carnaval de 1524. Il a été publié pour la première fois par Montaiglon, d'après une édition de la Bibliothèque de la Méjanne à Aix. *Il est signé de la*

MM. de Montaiglon et de Rothschild en donnant une plus grande notoriété aux vers de Pierre Grognet de 1533, qui placent son nom à côté de celui de Maître Cruche, ont fait voir en Jean Daniel un des joueurs de farces du XIVe siècle, rival de Cruche et de Jehan de Pont-Allais (1).

Je pourrais citer d'après Fétis, des chansons de Jean Daniel, autres que celles que j'ai indiquées naguères (2); mais je ne saurais dire s'il est à la fois l'auteur des paroles et de la musique ou de cette dernière seulement, car il fut un musicien d'élite, digne d'avoir son nom inscrit à côté de ceux des musiciens qu'il a cités dans ses Noëls et qu'on trouve aussi mentionnés dans Rabelais.

On peut voir dans le *Livre de Chascun, les dictez de chacun*, dont le tome premier du catalogue de Rothschild (n° 570, p. 381) donne l'analyse, une ballade signée de la devise « Grâce et amour » qui est celle de Jean Daniel (3).

devise de Jean Daniel. C'est une pièce de la meilleure plaisanterie gauloise. Il est écrit en vers de huit pieds, à rimes plates. Les monologues dramatiques étant toujours confiés à de bons auteurs, on peut présumer que Mitou a récité lui-même son monologue.

(1) Voir Montaiglon et Rothschild, *ut supra*, t. VII, p. 10, d'après *La louange et excellence des bons acteurs*,

« Maître Myto et maître Cruche
Estoient bons joueux sans reprouche. »

Maître Cruche, d'après le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, édition Lalanne, p. 13, était un grand *fatiste*, jouant les farces sur la place Maubert, comme Jean du Pont-Allais et Gringoire. Jean Daniel était à la fois un contemporain et un imitateur de Me Cruche.

Voir aussi : *Recueil général complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles*, publié par MM. de Montaiglon et Gaston Raynaud, 1872, in-8, p. XIX, et M. Picot, *Romania*, t. XVI, 1887.

(2) Voir Fétis, *Dict. des musiciens*, 2e édit., *passim*.

(3) Voir aussi *ibid.* n° 980, p. 625, dans un recueil de chansons de 1549 à 1552, publié chez Nicolas Duchemin, une chanson de *Mitou*. Voir ce qu'a écrit M. E. Picot, p. XXIV de l'introduction de son *Recueil de farces françaises*.

M. Célestin Port, en lui donnant place dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire* et dans ses *Artistes Angevins*, a précisé plusieurs détails biographiques de son existence et s'est même trop avancé en lui attribuant des vers qui ne sont pas de lui, comme chacun peut s'en assurer en se donnant la peine de les lire.

M. Esnault, le savant professeur de la Faculté de Poitiers, a aussi étudié, d'après mon édition de Jean Daniel et ce qu'en a dit M. de la Villemarqué (1), les textes franco-bretons contenus dans les Noëls du poète angevin (2).

Enfin le *Bulletin du bibliophile* a réimprimé récemment une curieuse moralité : *Nouvelle de Pyrame et Thisbée*, qui paraît avoir été imprimée pour la première fois en 1535. M. Émile Picot, dans son introduction, incline à penser que cette rarissime plaquette a été publiée à Angers, « peut-être par Jean Daniel, dit Me Mitou, l'auteur du *Pionnier de Seurdre* ».

Aujourd'huy je me contenterai d'avoir mis pour ainsi dire au point la notoriété de maître Mitou ; une autre fois je parlerai des diverses éditions de ses *Noëls*, notamment de celle dont il existe des fragments dans la bibliothèque de M. le duc de la Trémoille, à qui les a cédés naguères le libraire de Niort, bien connu, M. L. Clouzot, et je passe à Samson Bedouin.

III

SAMSON BEDOUIN

Samson Bedouin n'a pas eu le même bonheur que Jean Daniel.

Habent sua fata.... poetæ !

(1) *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, Quimper, 1883, p. 27, etc.

(2) *Revue Celtique*, 1896, p. 16.

Alors qu'on pouvait espérer que le *Dictionnaire de la Mayenne* apporterait un peu plus de lumière sur son compte, son nom ne figure pas dans cet ouvrage sur une région, dont il avait mis plus d'un nom en vedette dans ses vers et à laquelle il appartient par les bénéfices qu'il y posséda (1). Le moine de l'abbaye de la Couture fut en effet (j'avais négligé de le dire) pourvu de différents bénéfices dans la partie du Maine qui forme aujourd'hui le département de la Mayenne.

Dans le *Registre des Insinuations ecclésiastiques* afférent à cette époque, on trouve à la date du 20 décembre 1554, f° 55, la procuration de frère Samson Bedouin, prêtre, moine profès de la Couture, prieur de Saint-Étienne d'Origny, prieuré dépendant de l'abbaye de Marmoutiers, peu éloigné de Château-Gontier, pour résigner ce prieuré. Cette procuration est donnée, chose curieuse, en présence de Denis Gaignot, marchand, le premier imprimeur manceau, qui a dû dès lors publier des Noëls du moine bénédictin.

Au verso du même registre se trouve également une procuration donnée par Bedouin pour résigner l'annexe de ce prieuré, celui d'Arquenay (2).

Chose plus intéressante, dans la collection des mêmes registres (t. IX, p. 24) existe la collation faite par Nicolas Fumée à Samson Bedouin, en son absence, du prieuré conventuel de Solesmes, à la date du 3 septembre 1561. S. Bedouin donnait procuration le 6 du même mois pour en prendre possession.

On n'avait pas jusqu'à ce jour relevé, à propos de Solesmes, le nom de Samson Bedouin. Désormais on ne pourra manquer de le faire. Toutefois, il ne resta pas longtemps titulaire de ce célèbre prieuré ; il le résigna environ un an après, le 23 octobre 1562 (*Ibid.* p. 324), à

(1) Voir H. Chardon, *Les Noëls de Samson Bedouin*, 1874, in-8.
(2) Arquenay, canton de Meslay, à quatre lieues de Laval.

Jehan de Villegontier, l'auteur du curieux recueil de Noëls qui se trouve aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale et où j'ai précisément retrouvé les Noëls de Bedouin ; recueil qui existait encore au Mans à la fin du XVIII[e] siècle, puisqu'il est mentionné par l'abbé Belin de Béru dans ses notes manuscrites.

J'espère que le nom de Solesmes vaudra une plus grande notoriété à Samson Bedouin et au *païs de Naz* ou du *Désert* dont il a si souvent parlé.

A la fin du XVIII[e] siècle le Rapport inédit d'un intendant, que je publierai peut-être un jour, donne de ce malheureux pays une description qui rappelle la fameuse peinture du paysan par La Bruyère à la fin du XVII[e] siècle.

IV

DENISOT

On s'est peu occupé de Denisot, bien que les poètes de la Pléïade et de ses entours, Ronsard, J. du Bellay, Rémi Belleau, Baïf, Jodelle, Pelletier, etc., aient été l'objet de plus d'une étude. On a cependant parlé de ses *Noëls* et de ses *Cantiques* à propos de découvertes de manuscrits contenant des poésies et des Noëls de son temps, qui ont été composés dans les environs de Nogent-le-Rotrou ou dans des villes voisines du Perche et du Maine.

Il y a bientôt un demi-siècle, M. Rathery faisait dans le *Bulletin du Comité de la langue* (1) un rapport sur un manuscrit de Noëls de provenance nogentaise, appartenant à M. Mathon fils, contenant des *Noëls* et des Cantiques de Denisot. Le rapport signalait que ce recueil portait l'indi-

(1) Tome III, 1855, p. 327.

cation qu'il avait été fait en 1600 par *Gabriel Hubert, apoticaire* de Nogent-le-Rotrou et qu'il était orné de dessins et d'ornements à la plume. On ajoutait que peut-être Philippe Hubert, prêtre, régent au collège de Nogent, fils de Gabriel, avait coopéré à l'ouvrage parce que plusieurs Noëls du recueil étaient de lui. A part ces pièces, le manuscrit, disait M. Rathery, ne contient rien d'original ; il reproduit à peu d'exceptions près des morceaux de Bibles de Noëls et des *Cantiques* de Denisot.

Ce n'est pas le seul volume provenant de la famille Hubert de Nogent qui existe. La Bibliothèque de Saint-Calais possède un intéressant recueil qui lui est venu de la famille *L'Hermite.* C'est un volume in-8° de 234 feuillets (non compris la table et l'avis au lecteur qui ne sont pas paginés et forment six folios) contenant 79 Noëls, y compris les Cantiques de Denisot, qui vont du folio 165 au folio 234. Il porte au premier folio ce titre : *Recueil de Noëls vieux et nouveaux faictz par plusieurs autheurs avec une table selon l'alphabet.*

Il y a des Noëls qui ne sont que du début du XVII[e] siècle, notamment : Folio 49, *Estans sur la verdure.*

Folio 73 v°, *Spes mea Deus.*

Pièces en tête desquelles on voit les dates de 1607 et 1608.

On lit au commencement :

IHS

Voiez Chrestiens, vostre grand maistre,
Autheur des celestes rondeurs,
Qui, pour nous, pauvre a voulu naistre
Dans l'estable entre les Pasteurs.
Il montre ainsi qu'il n'aime pas
Les glissans honneurs d'ici bas.

A NOGENT (1).

(1) Le titre est en caractères rouges et blancs ; I H S est doré et dans

Beaucoup de vers dénotent la provenance nogentaise, surtout ce passage :

Mais nous Catholiques Français
Nogentais ..... (1)

On voit figurer les habitants de la contrée (2) :

« Les pastoureaux de Souencé
Bien tost en sceurent la nouvelle,
Ceux de Champrond ont appellé.
De Pierrefixte aussi Brunelles,
Une compaignie sy très belle,
Jésus Christ vindrent adorer.
Les moines d'Arcisses appellent
Pour les venir accompagner.
Et là estoient ceux de Margon,
Condé, Condeau et la Bruère
Une grande procesion
Y vindrent faisant bonne chère ;
Mais la paroisse de Verrières
A appelé ceux de Dancé,
Berdhuys, qui portait la bannière,
Mais elle alloit trop de costé.
. . . .
Ceux de Masles avoient des guygnes,
Qui luy en vindrent présenter,
La Rouge qui disoit Matines,
Qui triumphoit de gringloter.

un encadrement également doré. Des fleurons existent à la fin des lignes du titre. On voit partout des lettres ornées, accostées de fleurs et de grotesques de bon style. Les lettres peintes sont des petites merveilles et indiquent un excellent maitre d'écriture, expert en dessins à la plume.

(1) Fol. 12, v°.

(2) Fol. 12, v°, fol. 125.

Ce recueil du commencement du XVIIe siècle et qui porte le nom d'Hubert est, ni plus ni moins, celui d'un beau-frère du poète Robert Garnier, de Denis Hubert, frère de sa femme. Françoise Hubert aimait la poésie ; elle avait été la muse de son mari. Son frère, dont la carrière fut heureusement plus longue, aima lui aussi la poésie, comme l'indique ce recueil (1). Il était par sa sœur parent du poète Garnier ; il était aussi parent de Denisot (le comte d'Alsinois) de souche nogentaise ; aussi son manuscrit contient-il la copie des *Cantiques* de ce poète. Ces vers étaient pour lui comme des reliques de famille.

Ce recueil montre également combien étaient rares les Cantiques de Denisot puisque, soixante ans environ après leur publication, un parent de l'auteur était obligé de les copier pour en avoir un exemplaire.

On y célèbre la gloire de Denisot. On y lit une ode de ce dernier adressée à Belleau qui commence en ces termes :

« Celuy qui faict de ses doigts
Rougir mesme la nature. »

et plus loin un sonnet de Muret :

« Christ vous semond de chanter ses honneurs. »

L'ornementation des premières lettres des *Cantiques* de Denisot est d'un style différent, plus artistique que les autres. Les enluminures, fleurs, oiseaux, miniatures des têtes de chapitre, sont de la même main. Ce manuscrit, en somme, est une œuvre intéressante (2).

(1) Voir H. Chardon, *Robert Garnier, sa vie, ses poésies inédites. Revue du Maine*, 1904, 2e semestre p. 86 et suiv. Cette étude, en cours de publication, parlera longuement des Hubert.

(2) J'en ai dû naguères la communication à l'obligeance de mon collègue au Conseil général, M. le docteur Charbonnier, successivement maire et bibliothécaire de la ville de Saint-Calais.

*
* *

Récemment et presqu'en même temps deux habitants du Perche, M. Camille Pallu, conservateur des hypothèques à Mortagne et M. l'abbé Godet curé au Pas-Saint-Lhomer se sont occupés d'un recueil de Noëls analogue à celui de la Bibliothèque de Saint-Calais. Toutefois M. l'abbé Godet a seul fait imprimer son étude et l'a fait tirer à part après l'avoir publiée dans le *Bulletin de la Société percheronne* (1).

Le manuscrit est aujourd'hui à Moutiers, chez M. Glaneur, où il est rentré en possession de cette famille, après avoir été longtemps égaré. Il a beaucoup souffert et a perdu la moitié de ses feuillets. J'ai pu reconnaître heureusement que ce manuscrit n'était qu'une copie de celui de la Bibliothèque de Saint-Calais, qui lui est intact.

Comme ce dernier est dans une Bibliothèque publique facilement accessible je ne donnerai pas l'indication des Noëls, qu'on trouve du reste pour la plupart ailleurs, ni celle des timbres, qui sont fort curieux. Mon but a été seulement d'introduire un peu d'érudition autour des recueils de Noëls, qui méritaient bien qu'on s'occupât d'eux sous ce rapport.

Les *Cantiques* de Denisot ne sont guère abordables et seraient cependant dignes d'une réimpression, comme on l'a fait naguères pour ses *Noëls*. Nous ne sommes plus dans notre province aussi zèlés bibliophiles que l'étaient MM. de Clinchamps et de Montesson. En faisant réimprimer les *Noëls* de Jean Daniel et de Samson Bedouin, je croyais, mais en vain, rencontrer plus d'un imitateur. La Normandie, l'Anjou, la Provence, l'Angleterre même ont remis

(1) 34 p. in-8. Bellême, imp. Georges Levayer, 1902.

au jour maint recueil de Noëls (1). Le Maine n'a pas suivi cet exemple.

Si je n'ai guère à y mentionner de réimpression de Noëls manceaux (2), en revanche je dois indiquer la mise

(1) Voir pour l'Angleterre, le pays renommé par son « *Merry Christmas* » : *Hymns to the Virgin and Christ, the parliament of devils, and others religious poems,* edited by I.-J. Furnivall, in-8 de XII-1006 p., publié pour l'*Early text Society*. Ces poésies, comprenant 26 morceaux, datent de la première moitié du XVe siècle ; elles ont été tirées du manuscrit du Palais des Archevêques de Cantorbery.

Je citerai comme récents recueils de noëls provençaux : *Li nouvê* de F. Roumanille, Avignon ; *La nieu de Nouvé, pastouralo in tres ates*, en vers contadins de l'abbé Moyne, Avignon, 1854, in-12 ; *Pastorale chantante et récitante*, par Guyon, prêtre, Aix, 1855, in-8 ; *Chants à Jésus naissant*, Aix, 1865 ; *A Bethléem*, pastorale de 5 actes, en vers, franç. et prov. Garnier, 1856, in-8, Pastorale, par Thouron, in-8 : *Le mystère de la naissance de Notre-Seigneur*, par Ant. Maurel. Marseille, Ruat 1898, in-12, 5e édition ; *Nouvé*, pastorale en trois actes, Marcelin Girard, Aix, 1868 ; *La Naissance*, pastorale en 3 actes en vers, Louis Peladon, Toulon, 1880 ; *La neissençou doou Christ*, pastorale en cinq actes, en vers, Marseille, 1896, in-12. *Etudes sur un recueil des anciens noëls de Notre-Dame des Doms*, par Gustave Bayle, Avignon, 1884, in-8. — On voit que les noëls sont toujours florissants dans le pays de Saboly et des *Chansons spirituelos à l'usagi dei Missiens et des Noëls provençaux et des Cantiques, noëls en vers, partie en français et partie en langue vulgaire de la ville de Beaucaire, composés par un de ses habitans, homme autrefois cordier, il n'a fille ne fils. Voici son propre nom, Jean-Baptiste Nalis.* A Arles, chez J. Mesmer, 1769, in-12. — On sait que les pastorales continuent de se jouer chaque année à Marseille et à Nice. Je regrette que la place me manque pour en reproduire un programme. — Je citerai aussi comme composé dans la même région l'ouvrage de M. l'abbé Terris, qui s'est beaucoup inspiré (pour ne pas dire plus) de ce que j'ai écrit sur Jean Daniel, sur ses Noëls et ceux de son temps.

Voir *Noëls Angevins illustrés*, airs anciens recueillis par M. l'abbé Grimault, Angers, 1876. — La société des Bibliophiles Normands a publié à 50 exemplaires, avec introduction et notes de M. Allard, les *Noëls Normands*, avec musique gravée, grand in-12 de luxe, XXXIII et 306 pages, 1895, imprimés chez Cagnard, à Rouen.

(2) Je ne trouve à citer en fait de réimpressions mancelles que celle des noëls de Thareu, qui a été faite d'après l'exemplaire de M. Brière (1617, in-8) et celle des Noëls qu'a donnée dom Legeay, bénédictin de Solesmes. On eut pu aussi réimprimer les *Cantiques de Noelz*

dans le commerce de deux recueils manuscrits de soi-disant Noëls du Maine, qui ne sont qu'une mystification et une falsification.

J'ai déjà signalé leur auteur, Richelet, à propos de « fourrures » très gaillardes de son invention dans le recueil des *Noëls de Gaignot de 1554*, dont il a donné une soi-disant reproduction.

J'ai fait connaître récemment la même falsification qu'il a commise à propos de vers de Scarron qui sont entièrement de son invention (1). Brunet a signalé toutes ses fabrications de poésies du Moyen âge. C'était un faussaire fieffé.

Voici d'autres fraudes que j'indique aujourd'hui. Ce sont deux recueils de Noëls de son invention auxquels il s'est efforcé de donner toutes les apparences d'authenticité en les mêlant avec des Noëls vrais du temps. Quant aux noms des prétendus auteurs auxquels il les attribue ce sont purement des noms de fantaisie. Il prétend que le manuscrit vient d'un vieux curé, dont la bibliothèque a été vendue de son vivant, « manuscrit difficile à lire et qui ne se retrouve plus ». Il annonce deux recueils: l'un de Gaudin (2), l'autre de Mathieu Roynet contenant aussi des Noëls de Pierre Pedoue, prêtre, datés de 1707. Ceux de Roynet également prêtre sont présentés comme étant du XVIe siècle et du début du XVIIe. Plusieurs, on peut le voir, sont empruntés au Recueil gothique de la Bibliothèque du Mans, dont j'ai parlé, d'autres à Toussaint Le Roy.

nouveaux pour chanter à la louange de Dieu en le remerciment du grand bénéfice de l'incarnacion et naissance de son cher fils Nostre bien aymé Sauveur, par Me Patrice Veau, prestre au Mans, chez la veuve Hiérôme Olivier, 1611, in-8 de 26 fol., fig. sur bois au titre.

(1) Voir *Scarron inconnu et les types des personnages du Roman Comique*, t. I, p. 417 et suiv.

(2) Il dit à propos de cet auteur : « Ses noëls font regretter ce qui en manque, car ils sont aussi gais que ceux de la Monnaye. »

Richelet, par comble de supercherie, a soin de dire que l'ouvrage est incomplet, que plusieurs feuillets manquent et que la signature de l'auteur se trouve au dernier. Tantôt il annonce un véritable auteur, tantôt seulement un copiste. Mais le fraudeur a beau faire ; il montre le bout de l'oreille. Les idées exprimées ne sont pas celles de l'époque à laquelle on les attribue, mais de celle de Richelet (1).

Après sa mort, le libraire Bondu successeur de Belon, beau-père de Richelet, est cependant parvenu à les vendre. Ils sont aujourd'hui à Laval ; la Commission historique de la Mayenne a donné l'hospitalité à plusieurs de ces chants (2) sans se douter qu'ils n'étaient pas du temps (XV[e] et XVI[e]) auquel on les reportait. Les dames de Laval desquelles on dit :

Ces vertugadins et gros c...
Ne sentent poinct la chrétienne

« Leur derrière enflé de bourre
Les empêcheroit de courre »,

n'ont qu'à s'en prendre à la verve toujours grossière de Richelet ou d'autres auteurs facétieux et non à celle de prétendus curés d'ordinaire moins licencieux.

*
* *

On a été tellement chiche de réimpressions de Noëls qu'on n'a pas même donné celle des Noëls de Toussaint Le Roy, qui celle-là ne serait pas goûtee simplement des Folkloristes, mais des amateurs de jolie poésie et de tous les catholiques. Que n'ai-je le temps de me vouer à cette agréa-

(1) On ne tarde pas à s'en apercevoir à la lecture,
(2) Voir *Commissium historique de la Mayenne*, t. IV, 1884-85.

ble besogne? J'aurais au moins donné la reproduction de deux Noëls de ses recueisl : celui de la paroisse de Gourdaine, antérieur à 1605, et celui qui est dédié aux paroissiens de Saint-Vincent, un peu postérieur. Ce n'est pas qu'ils soient les plus beaux de Le Roy, souvent reproduits du reste, mais ce sont des Noëls historiques, mettant en scène et nommant nombre de personnages des paroisses du Mans, des artistes comme Biardeau, Hoyau, Bonnecamp, etc., et ils ont par là même pour nous un intérêt particulier (1).

Si Dieu me prête vie, peut-être parlerai-je encore une fois des Noëls. J'espère publier une étude (avec textes à l'appui) sur les Aguilanneufs. A ce propos je pourrai me permettre encore une échappée sur les vieux Noëls et notamment sur ceux qui datent du Moyen âge (2).

(1) Voir *Cantiques de Noelz nouveaux par M. Toussaint Le Roy*, chez la veuve Hiérôme Olivier, 1605. 128 ff. in-8 non paginés, et *Cantiques de Noëls nouveaux composez à l'honneur de la Nativité de N.-S. Jésus-Christ*, par plusieurs Autheurs du temps. Au Mans, par Hiérôme Olivier, (deuxième de ce nom.)

(2) A cette époque, si on n'en trouve pas des recueils, on en rencontre plus d'un à l'état isolé dans les manuscrits, et les *dicts* ou *dicteys* de *Noëls pour les bergers* méritent qu'on parle d'eux à côté des Aguillanneufs.

e ensuyũet les nouelz nouu
aulx de ce p̃sent an mil cinq
cẽs et douze dõt en y a plusi
eurs notez a deux p̃ties dõt
lune nest que le plain chant
composez par maistre
François Briand maistre des escolles de
Sainct Benoist en la cite du Mans.

TABLE DES NOELS ET DES TIMBRES



I

Le premier Nouel est sur une *Hympne ad honorem Marie Virginis.*

Reveillez vous tous deurs cueurs endormis
A cest advenement.
De la peine d'enfer sommes hors mis
Miraculeusement,
Par ung divin et sainct enfantement
En la grace de Dieu sommes remis.
Nouel.

Il est ainsi qu'avoit promis
Pardevant longuement.
Gabriel fut embassade commis
Par le haut parlement.
Son embassade il a fait dignement,
Car au vouloir de Dieu il est submis.
Nouel.

De honte et peur il fist Marie fremir
A son arrivement,
Mais son parler la garda de tremir
Et son confortement.
Au haut palays du trosne et firmament
Et au haut parlement le cas a esté admis.
Nouel.

A grant regret a nature permis
Tel sainct enfantement.
Enfant naquit sans quelconques commis (1). *No.*

(1) Du latin *commissum*, faute.

Ne d'homme habitement,
Car Dieu peult tout potencialement
Nature en vain y eust ung procès mis.
Nouel.

Il a son sang pour tous ses chers amis
Espandu largement,
Parquoy enfer et mortels ennemys
S'en sont playns longuement,
Mais néantmoins est double leur tourment,
Raige et fureur ils en pourroient vomir.
Amen. Nouel.

II

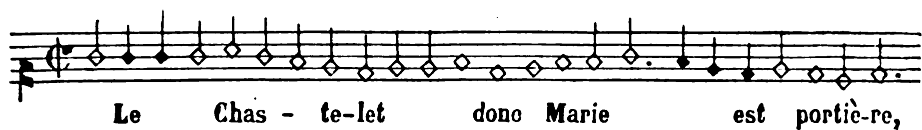
Le second Nouel se chante sur : *Le Chastelet donc mamye est portière.*

Le Chastelet donc Marie est portière,
Le fort donjon et la tour de Sion
Est huy ouvert, marchon sur la frontière
Par vray espoir et de foy l'escusson.

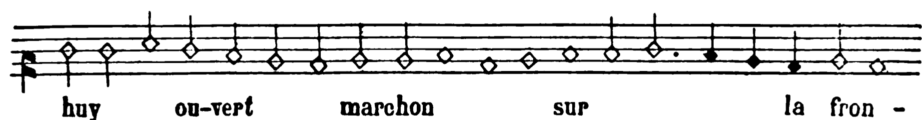
Le Messias a rompu la barière
Préfigurée par treffort Sanson
Et a entré en la tour tout arrière
Pour délivrer les pères de prison.
Noel.

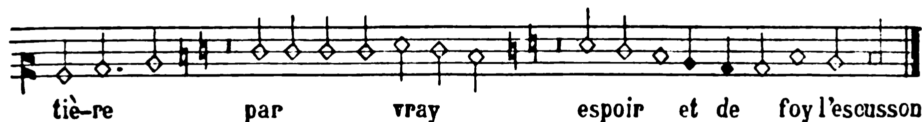
Les ennemys ont laissé leur banière
Et ont sonné la retraicte à hault son,
Car ils ont veu esclater la lumière
De l'auriflamb à leur confusion.
Noel.

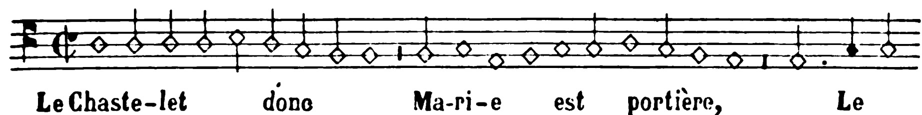
II

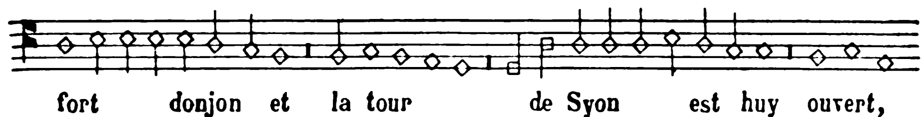

Le Chas - te-let donc Marie est portiè-re,

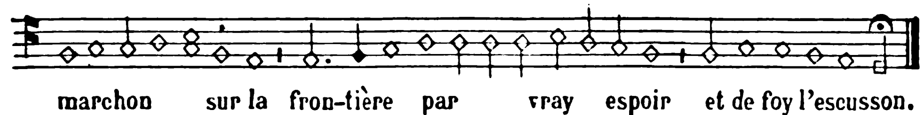

Le fort donjon Et la tour de Sion Est


huy ou-vert marchon sur la fron -


tiè-re par vray espoir et de foy l'escusson


Le Chaste-let donc Ma-ri-e est portière, Le


fort donjon et la tour de Syon est huy ouvert,


marchon sur la fron-tière par vray espoir et de foy l'escusson.



Soubz tel guydon tu scays bien la manière
Des tiens sauver qui ont âme et raison,
Par ton povoir et puissance plainière
Fay nous œuvrir ton chasteau et mayson.
Noel.

Prince régent par ta puissance entière
Ton sang, ta mort, ton incarnacion
Fay nous partir en tres piteux mistère
De tes cinq playes et de ta passion.
Amen. Noel.

III

A la fin de la première histoire après l'*Annonciation de l'Ange à Marie*, on lit :

¶ Lors soit faicte la faincte du Sainct Esprit et pour yssue commencent les enfants à chanteir ung des Nouelz qui s'ensuivent. Et le premier sur : *Ces faulx jaloux* ou *sur la note de la teneur qui s'ensuyt :*

Doubles douleurs en la cave profonde
Faulx envieulx ullez et lamentez
Le Messias de puissance profonde
Rompra vos tours, il vous va visiter.

Bourreau d'enfer où nulle joye habonde, *doublet.*
La porte ouvrez, rendez, restituez
Ce qui est notre. Le créateur du monde,
Le fort lyon où grant force redonde
Veult là entrer, la mort d'enfer tuer. *idem.*
Nouel.

Espritz dampnez il fault qu'il vous confonde, *doublet.*
Vous ne povez contre luy résister,
Quant il appelle il faut qu'on luy responde,
Il nous convoque a son vueil ou affonde
Quant il luy plaist vous devez assister.
Nouel.

Enfer, Enfer de luy est sorty lunde *doublet.*
Qui a lavé des vices le voultouer
En tous humains vive grace redonde,
Que leur péché purge, netye et munde,
Vous en plaignez, remède ne pouez.
Nouel.

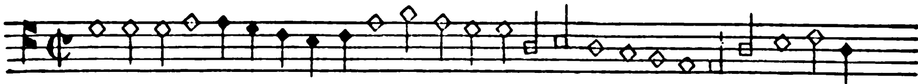
Prince Pluto, Tartarin infaconde, *doublet.*
Rendez Adam et nous deshéritez
Vostre palud, vostre lac, vostre bonde,
Vostre Acheron, là où rage se fonde,
Cloez, fermez et vous inquiétez.
Amen. Nouel.

IV

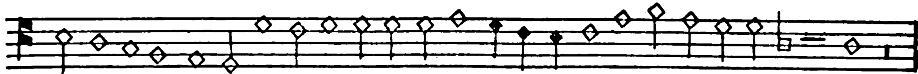
ℭ Sur : *Gentil vin de Morillon.*

Vecy le iour, vecy Nouel, *bis.*
Vecy le vray Emanuel
Vecy le temps de joye
Vecy le testament novel
De tout bien la Montejoye. *bis.*
Nouel

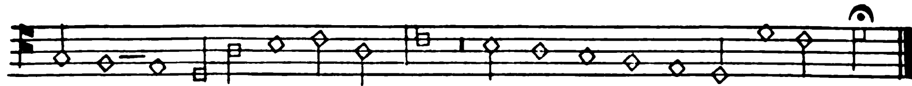
III



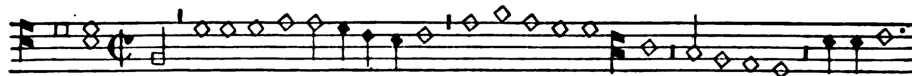
Doubles dou - leurs en la cause profonde faulx envieulx



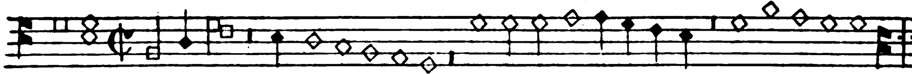
ullez et lamentez Le Messias de puissance profonde



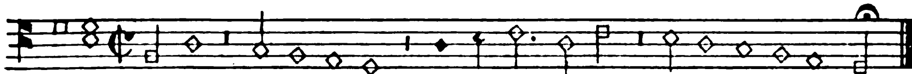
Rom - pra vos tours il nous va visi-ter



Dou - bles douleurs en la cause profonde faulx en



vieulx ullez et lamentez Le Messias de puissance profonde



rompra nos tours il nous va visiter

David, Amos, Ezechiel, *Vecy le iour, etc.*
Jheremie, Osée, Daniel,
Vostre escripture est vraye.
Si Baruch vivoit et Johel,
Leurs prophécies croiroye. *bis.*

Nouel

Pour le péché orgueil, *Vecy le iour.....*
Procédant du mors paternel
Qui nous mène et envoye
Es chartres du feu géhennel,
Effaces, viens en voye. *bis.*

Nouel.

Viens à nous et perce le ciel, *Vecy le iour....*
Et mengue le beurre et le miel,
Descends que l'on te voye
Siméon ancien et vieil
Te attent, que mort abaye. *bis.*

Nouel.

Tu as vestu nostre mantel, *Vecy le iour......*
Et t'es faict humain et mortel,
Ce que tant désiroye
Tout mon espoir si estoit tel
Et tout ce que espéroye. *bis.*

Nouel.

Prince Jehan tu monstras l'aignel, *Vecy, etc.....*
Disant qu'il est roy éternel,
Lui préparant la voye
En son règne sempiternel,
En la fin nous convoye. *bis.*

Amen. Nouel.

V

Sur: *S'il ne vous plaist prendre à mercy.*

Cy Dieu n'eust eu de nous mercy
Par son pouvoir puissant et fort
Nous fussons en grant desconfort,
Hélas justice contre nature humaine
Vouloit la main tenir,
En sa querelle Vérite l'acompaigne
Que vouloit maintenir.
Que ainsi devoit estre faict,
De nous sans avoir nul confort.
Si Dieu n'eust eu, etc.

Miséricorde nostre cause demaine
Et nous veult soustenir
Et pacience nous veult retirer de paine
Qui cuyde seurvenir
Au deul, au pleur et au soucy
Que nous souffrons en grand effort.
Si Dieu n'eust, etc.

Or est la cause en la court suseraine
Et vient on maintenir
Que la sentence soit sans rapel certaine
Et en enfery tout fournir
Et que d'humains fust tout farcy
Le puis, le roc, aussy le fort.
Si Dieu, etc.

Prince céleste par bonté souveraine
Fays nous à toy venir,
Et à ton trosne après la vie mondaine

Fais nous tous parvenir
Ceulx qui chantent Nouel aussi
Donne leur enfin reconfort.
Si Dieu, etc.

VI

ℭ Sur : *Où est allé plaisance.*

Où est allé plaisance
Le pourroit on trouver, *Nouel.*
Fault faire pénitance
Et nos âmes laver.

ℭ Par la grant décepvance
D'une pomme menger *N.*
Adam mist en souffrance
Nos âmes en danger.
Où est allé plaisance.

ℭ Enfer eut jouyssance
Des ans bien cinq miliers *N.*
Des humains en meschance,
Donc fumes souciez.
Où est allé plaisance.

ℭ Péché d'oultrecuydance
Tu régnas le premier,
Par toy humaine essence
Enfer tint prisonnier.
Où est allé, etc.

Mal sur mal sans doubtance
Fist Adam soucier, *N.*

Cayn par desplaisance
Vint son frère tuer.
Où est, etc.

Nul n'avoit espérance
Sortir de ce voultouer, *N.*
Tu as mis pourvéance,
Bien te devons louer.
Où est allé, etc.

Haulte magnificence
Se veult humilier *N.*
Et prent en patience
Nous donnant mirouer.
Où est allé, etc.

Chanton par accordance *N.*
Sans Nouel oublier
Par sa saincte naissance
Sommes restituez.
Amen. Nouel.

VII

ℭ Sur : *Vray Dieu hélas !*

Nouel chantons en chant mélodieux
Doublons nous tous à la Vierge Sacrée
Haulte dame honorée,
Pris par sur tout choisi,
Fleur de lis décorée,
Vray rubis esclarcy,
Dyamant séraphique,
Cristal très précieux

Sur nature angélicque
Tu tiens le sceptre ès cieulx,
Or es tu bien eurée
Royne du ciel aussi,
Nature est récompencée
Par ta digne mercy
D'espérance unique
Des povers envieulx,
Metz les sur ta praticque
Advacasse pour eulx,
Blanche rose odorée
Grace contre soucy,
Fontaine déaurée,
Regarde nous icy.
O dame dulcificque
En ce val vicieux
Sur l'art diabolicque
Fay nous victorieux.
Princesse révérée,
Enfer qui fut saisy,
D'umanité nafvrée,
Par toy est désaisy,
Dont en chant armonicque
Chantons jeunes et vieulx
En accord organique,
En union ioyeux. *Amen.*

VIII

Sur : *En ung ioli iardinet.*

Tu saultes comme ung naquet
Jenneton quand tes en quotte,
Corridon est moult friquet

Quant il oyt sonner la note,
La povre Philippe est tortte,
Mais elle va légièrement
Voir l'enfant joyeusement.
Daphnis porta ung pacquet
De fleurs et une pelote,
Oncques ne fut tel caquet
Que faisoit celle cohorte.
L'un d'iceulx l'autre exhorte
Saluer honestement
Le hault roy du firmament.

¶ Le plus gentil perruquet
Comme chief l'estendart porte
Je croy qu'avoit nom Jaquet,
Aux grans clercs je m'en raporte.
Chascun ung beau don luy porte,
En entrant honnorablement,
Chantant nau tres haultement.
Onc ne fut dit gaufichet
D'enffant de cueur qui gringote,
Tant plaisant, ne tant de het
Comme disoit Guillebote,
Quant arriva à la porte
Là où fut l'enfantement,
Donné pour nostre sauvement.

Prince que fist le conquest
De nature qui est morte,
Tu faiz pour nous bel acquest,
Dont chacun se reconforte.
S'il te plaist tiens la main forte
Contre l'esguillonnement
Du dyable et son temptement.

IX

ℭ Sur : *A tousjours mais.*

A tousjours mais d'un voulloir immuable
Te servions haulte dame notable,
O dyamant, escharboucle plaisant,
Or pur, saphir, margarite luysant,
Double rubis, trésor incomparable.

ℭ Le genre humain avoit esté coupable
Rendu captif où lac tant misérable,
Des charttres, las dont nous allons disant
A tousjours mais, *etc.*

ℭ Du ventre tien le fruict médicinable
Tu as porté par grâce inestimable,
Pluton le noir s'en trouve desplaisant
Au gouffre ardent en est moult languissant
Par que pour toy, dame très vénérable,
Quant Gabriel ambassade honorable
Vint pénétrant le hault trosne admirable,
Tu vigilois la prophétie lisant
A tousjours mais, *etc.*

ℭ Soleil ardent, bonté innumérable,
Que jamais n'eus et jà n'auras semblable
Oys nostre chant doulx et armonisant,
Préserve nous de l'ennemy nuysant,
Nous promettons par souhait perdurable
Qua tousjours mais, *etc.*

X

Sur : *Mon bel amy vos longues demourées.*

Chanton Noel que nul n'y contrarie
Noel, Noel, Noel, Noel
℄ Le prophète Ezéchiel
Avoit dit de Marie
Qu'en son ventre virginel
Et chasteté fleurie
Elle porteroit la divine armoyrie
Du roy des cieulx sempiternel.
Chanton Noel.

Allez veoir l'Emmanuel,
Pastoureaux, ie vous prie,
Leurs dist l'ange Gabriel,
Là vostre bergerie
Et vos moutons laissez en prarye
En la garde du roy du Ciel.
Chanton Noel.

En chantant ung chant nouvel
Sans que nul contredie
Allons veoir le sainct Noel,
En grande mélodie,
En y allant fault bien que chacun die,
Chant ioyeulx, qui soit solempnel.
Chanton Noel.

Trois roys de cueur très ynel
Vindrent celle partie.
Le haut roy sempiternel

Chacun d'eux regracie,
Pour accomplir la saincte prophécie
De Ysaye, David et Iohel.
Chanton Noel.

Prince puissant éternel,
Sur toute iérarchie
Tenant siège supernel,
Chacun te remercie
Qui aux humains as transmis le Messie,
Pour le salut perpétuel.
Amen. Chanton Noel.

XI

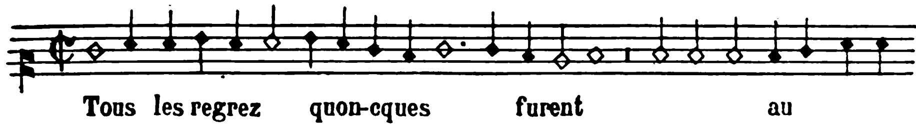
Ceste chanson se dit par ung bergier et une bergière

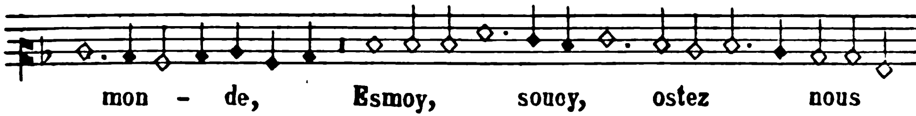
La bergière. Hau Robin. *Le bergier.* Que veulx tu dire?
La bergière. D'où viens-tu, dy moy beau sire
Le bergier. Je viens de veoir l'estoille luyre,
Luysant entre l'air et les cieulx.
Nul ne pourroit donc contredire
Qu'il n'y eust quelque faict joyeux.
La bergière. Hau Robin. *Le bergier.* Que veulx tu dire?
Est-il né roy, né mire ?
La bergière. Le grant roy qui tiendra l'empire.
Est né qui est le dieu des dieux
Pastoureaux s'il ne nous empire
Nous serons et sommes heureux.
La bergière. Ha Robin. *Le bergier.* Que veulx tu dire?
Las tu veu? *La bergière.* J'ay le veu rire,
Et sa belle face reluyre

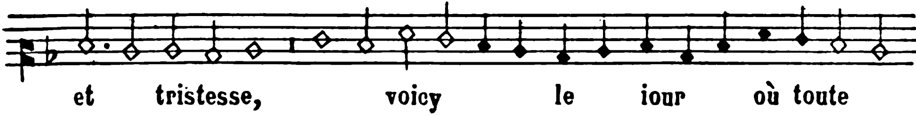
La bergière. Il ne estoit rien si gracieux.
Or le prions que nous attire
En son grant règne glorieux.
La bergière. Hau Robin qui luy fist chère?
Le bergier. A qui mieulx mieulx, tous à l'enchère,
Il n'y eust pasteur ne bergère
Qui n'y allast joyeulsement.
La bergière. Hélas, ie deusse la première
L'avoir salué humblement
Hau Robin, veiz tu la mère?
Le bergier. Je la vy en grant lumyère
Et Joseph qui n'estoit pas père
Si non putatif seulement.
La bergière. Benoiste bien honnourée commère
Tu as fait bel enfantement.
¶ Hau Robin en quel repère?
Le bergier. Une grange luy veult plaire.
Je luy donnay et pomme et poire
Qu'il receut gracieusement.
La bergière. O benoist filz, enfant de mère
Tu nasquis donc bien povrement.
La bergière. ¶ Hau Robin! *Le bergier.* Que veulx tu dire?
La aulcun voulut desdire,
Il luy est convenu s'enfuyre
En Égypte piteusement.
Hérodes le vouloit destruyre,
Dieu le confonde horriblement.
La bergière. ¶ Hau Robin, que luy veult duyre?
Le bergier. Trois roys qui l'estoille virent.
L'un portoit ensens, l'autre mirre,
L'autre l'or précieusement,
Nouel fault dire et redire
A ce nouvel advénement.

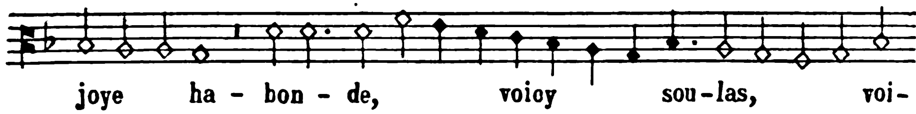
Amen. Nouel.

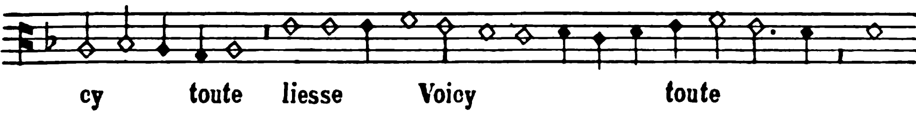
XII

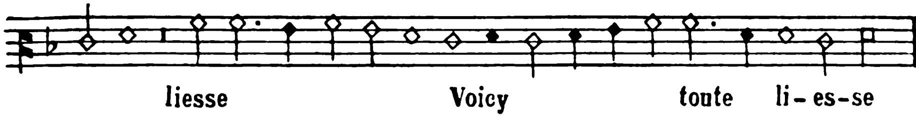

Tous les regrez quon-cques furent au


mon - de, Esmoy, soucy, ostez nous

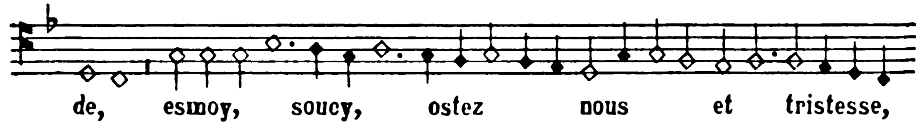

et tristesse, voicy le iour où toute

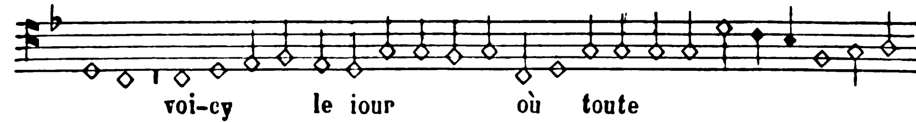

joye ha - bon - de, voicy sou-las, voi-

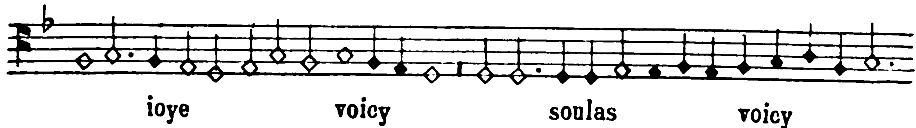

cy toute liesse Voicy toute

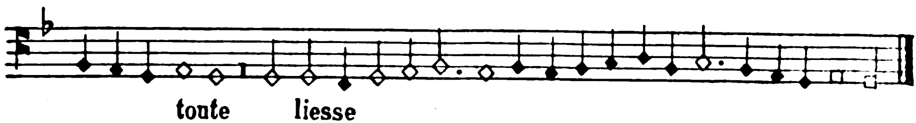

liesse Voicy toute li-es-se


Tous les regrès quoncques fu - rent au mon-


de, esmoy, soucy, ostez nous et tristesse,


voi-cy le iour où toute


ioye voicy soulas voicy


toute liesse

XII

Tous les regrez quoncques furent au monde
Esmoy, soucy, ostez nous et tristesse,
Voicy le iour ou toute joye habonde,
Voicy soulas, voicy toute liesse.

O pastoureaux chantez en voix parfonde,
Harpes et luctz, le hault roy de noblesse
Vous salurez, par qui est sorty lunde
Qui a lavé de péché la rudesse.

O Baltazar, o ta langue faconde,
Or présentas demonstrant la richesse,
Mais maintenant la bonté t'en redonde,
Tu estois veil, tu reviens en jeunesse.

Et toy Jaspart, o ton mir qui est monde
Bien demonstras qu'il soufferoit opresse.
Homme il estoyt, pourquoy rayson se fonde
Qu'il est mortel, non obstant sa haultesse.

Il est décent que chascun don responde
Selon celuy à qui le don s'adresse.
Donc Melchior, qui est roy de Sabonde
Offrit encens, comme roy de sagesse,

Prince des cieulx de voulénté parfonde,
De cueur contrict, en petite simplesse,
Te supplions que ta bonté confonde
De l'ennemy l'astuce et la finesse.
Amen. Nouel.

XIII

A la fin de la deuxième *Histoire* on lit : ℭ Lors pour yssue se dira le Nouel qui ensuye. ℭ Sur : *Hélas je suys privé, aussi banny de mes amours*, etc.

Gloire et los immortel
Au roy des cieulx devons porter,
Qui au jour de Nouel
Les humain voulut conforter,
Pour l'afliction supporter
D'Adam, qui par le morcel cruel
Fut fait mortel.
Sans en doubter;
Le mal fut tel
Que deut gouster
Que le voulut en hoster. *Nouel.*
ℭ Lumineuse trinité,
Pour réparer ce grief forfaict,
Voyant l'humilité
D'une vierge de cueur parfaict,
A Gabriel commit le faict
Leur annoncer la vérité,
Que par pitié
Dieu, en effet,
Humanité
Prendroit de faict.
ℭ Sans l'honneur d'elle estre deffaict. *Nouel.*
La Vierge à ce salut
Conceut le roy du firmament.
Puisque trop mieulx valut
L'enfanta sans aucun tourment,
Entre deux bestes povrement,
Joseph qui son bon mary fut
La secourut
Bénignement.

L'enfant luy plut,
Et doulcement
Le nourrit paternellement. *Nouel.*
D'estrange région
Troys roys lui vindrent faire honneur,
Qui, tout en union
Luy firent présent de bon cueur.
Aussi vindrent de grant roydeur
Robin, Aloris, Marion
Et Alizon,
Et maint pasteur,
Tel légion
Par grant doulceur,
Luy fut de ses biens largiteur. *Nouel.*
ℭ Pour nature eslargir,
Il fut aux Juifs livré à tort,
Qui luy ont faict souffrir
Maint grief tourment jusques à la mort.
Pour ce tout homme faict recort
D'un ardent vouloir le servir,
Et requérir
Qu'à nostre mort,
Par son plaisir,
Nous maine au port
De tout soulas et reconfort.
Amen. Nouel.

XIV

ℭ Sur : *Il est venu le petit oysillon.*

Or est venu le temps et la sayson
Que le hault roy du firmament
Veult nasquir en povre mayson
Chacun franc cueur y doit penser souvent. *N.*

La Vierge l'a voulu porter
Par neuf moys, de très bon couraige,
Et en Bethléem l'enfanter
Sans douleur en bien povre houstaige.
Le bon Joseph, homme plain de rayson,
Et la Vierge semblablement,
A Nouel ont fait orayson,
En l'adorant du cueur dévotement.
Nouel. Or est venu, etc.

Pasteurs veulent courir et troter,
Habillez en leur simple usaige,
Court vestuz de peur d'eulx croter,
Pour l'enfant né veoir au visaige,
Heurtault, Colin, Guillot et Alizon
I ont dancé joyeulsement,
Et luy ont osté l'achéson
De trop pleurer par leur ébatement,
Nouel. Or est venu, etc.

De loing pays se sont transportez
Les troys Roys, pour luy faire hommaige.
Or, mir, encens, luy présenter
Comme à roy hault, prudent et saige.
S'en sont allez secrètement
Fuyant le vouloir et trayson
D'Hérodes, roy très mauvais garnement.
Or est venu, etc.

Nous devons bien Nouel chanter,
Puisqu'il nous met hors de servaige,
En oraison le fréquenter,
Car par luy avons avantaige.
Il est venu pour rompre la prison,

Le cas en est tout apparent,
En la quelle par mesprison
Estoit logé nostre premier parent.
Nouel. Or est venu, etc. Nouel.

XV

Ⅽ Sur : *Adieu Paris ville jolie.*

De paradis roygne honorée,
Honneur de tout le firmament,
A ton joyeulx enfantement
Soys tu de nous tous honorée.
Nouel.

O Virginité déaurée,
Pourchasse nostre saulvement
A ton joyeulx advénement
En la haulte cour adorée. *Nouel.*

De Bethléem en la contrée
Tu fuz receue très pouvrement,
Peu d'abri euz certainement,
Contre le fort vent de Borée. *N.*

Tu fuz povrement acoutrée,
Bien duras-tu humblement
Et portas patientement
Bien as tu souffrance monstrée.

Tu ne fus d'aucun encontrée,
Qui en eut pitié nullement,
Quant feiz le saint enfantement
En une estable mal parée. *N.*

Marguarite tant conférée,
Ly nostre chant joyeulsement,
Recoy le gracieusement,
Entre toutes plus révérée.

XVI

¶ Sur : *C'est belle chose qu'ordonnance.*

Supernaturelle puissance,
Régnant impérialement,
Tenant siège royallement,
Reçoy nostre chant de playsance.
Pour nous oster du col la corde,
Ta justice destituas,
Donnant lieu à miséricorde.
La quelle tu constituas
Embassade de son essence,
Pour préparer l'advénement
En ce mortel habitement
Du filz, qui doit paier l'offence.
Declairé fut par jugement
Qu'ainsi seroit non aultrement
Non obstant sa pure innocence. *N.*

Ta rigueur à peine s'acorde,
Par paix tu la pacifias
Et vérité aussi concorde ;
Car tu les reconcilias,
Quant le *dictum* et la sentence,
Proféras juridiquement.
Amour en fist l'appoinctement,
Déléguée avec clémence,
A nos profiz totalement
Fust tenu ce jour parlement,
Pour nous en fut la conséquence. *N.*

Princesse, où n'a peché ne sorde,
Seulle digne du Messias,
Tu l'as conceu par une acorde
Et la responce que fait as.
Que te mettroit en oubliance
Seroi malheureux vrayment
Car tu es singulièrement
Cause de nostre délivrance
Si faict le commencement,
Persévère, car grandement
Aurons tous en toy espérance.
Amen. Nouel.

XVII

ℂ Sur *une chanson du Vau de Vire : Plaisante fleur, etc.*

Plaisante fleur, rose tant adorée,
Balsamy, rubis, dyamant
Saphir précieux adamant,
Virginité, gemme tant décorée.

Que pourra t'on dire de toy
Pour te louer ? Quand est de moy
Ce passe mon entendement.
On pourroit demander pourquoy ?
Pour ce que tu portas le roy
Et soustins tout le firmament.
Et comment donc seras-tu honnourée
Si bien que dois suffisamment ?
Nous scavons bien que nullement
Ne pourrions, o Vierge bien eurée. *N.*

Enfer par toy est en esmoy :
Le Ciel se resjouyst de toy
Et de ton sainct advénement,
Chacun congnoyt bien qu'il est vray
Que de mal souloy et effroy
Tu nous tiras entièrement,
Royne des cieulx, sur tout lieu comparée.
Tourne vers nous ton cher enfant,
Le fort lyon, grant éléphant,
Ton benoist fils, royne adorée.
Amen. Nouel.

XVIII

℄ Sur : *Las baisez moy, etc.*

Ung Dieu, ung roy
La foy et loy,
Prince des cieulx,
Dieu éternel, très précieulx.

La mort s'en va, salut nous vient,
Enfer seilot (1), le Ciel nous tient,
Tout est heureux et hors d'esmoy.
Ung Dieu, etc.

Lessons douleur, chanter convient,
Pleur se déport, grant joye survient,
Je suis joyeux quant est de moy.
Ung Dieu, etc.

Emmanuel au monde vient,
Par qui salut à tout revient
Et sont les Cieulx ouverts pour vray.
Ung Dieu, etc.

(1) *Silet.*

Le bon Jésus nous entretient,
Il regist tout et tout maintient,
Tant vertueulx en hault arroy.
Ung Dieu, etc,

Prince haultain, qui tout contient,
A qui tout est et appartient,
Roy glorieulx en hault arroy,
Ung Dieu, etc.
Amen. Nouel.

XIX

Ⅽ Sur : *Les regrets que j'ay de ma mye.*

Grant regret avoit en Marie
Joseph, quand la voulut lesser,
Secrètement soy disposer
De s'en aller en Barbarie. *Nouel.*

L'ange tantost vinst au devant,
Sa voulenté bien prescavant
Qui se trouva tantost au lieu :
« Que pense tu dorenavant
Juste Joseph ? celuy enfant
Sera filz du souverain Dieu,
Grâce de Dieu a deservie.
Tu la dois aymer et priser,
Non pas de vice l'accuser
Par ta jalousie ny ennuye. » *N.*

« Las ! dist Joseph, je l'ayme tant
Qu'on ne penseroit, mais pourtant
Me suis trouvé tout esperdu,
Quant ay sceu que grosse d'enfant
El estoit, non pas de mon sang.

Ne de faict de moy descendu,
Touttefois je te remercye,
Ange, qui me vient adviser,
Jamais ne la veuil despriser,
Je te crois, plus ne me soulcye. *N.*

Prince des haults cieulx triumphant,
Fais me voir ce petit enfant
Et qu'entre mes bras soit tenu.
Je seré son humble servant
Et de ma peine et mon voullant
Sera de tout entretenu.
Je vous requiers pardon, Marie,
Et vous plaise moy excuser
Quand à tort vous vins accuser,
Las! ne m'en veuillez estre marrie.
Amen. Nouel.

XX

Après se dira le Noel qui ensuyt, qui se chante sur : *Qui nous passera la mer.*

Qui nous passera le roch
De la mort calumnye
Où les dyables tiennent fort,
Portans sur nous envye;
Le fruict de vie,
Ouvra le fourneau.
Et la mégère et le puyts inferneau. *Et Nau.*
Jà est venu le précieux aigneau.
Noel.

Grant regret auoit en Marie Joseph quant la uoulut les-

ser Se-cre - tement soy dis-pou - ser de sen al-ler en

bar-barie de sen aller en bar - barie

Lange tantost vinst au deuant sa voulente

bien presoauant Il se trouua tantost au lieu.

Grant regret auoit en Marie Joseph quant la uoulut

lesser secrete-ment soy disposer de sen aller en bar -

barie de sen al - ler en bar - ba-rie

Lange tantost vinst au deuant Sa vou - len-te

bien prescauant il se trouua tan-tost au lieu.



Qui nous passera le roc
De la mort ?
Qui nous passera sachan
Le deul et la furie,
Où sont tous les filz d'Adam
En plainct et en pleurerye ?
Le filz Marie
Le roy sempiterneau. *Et Nau*,
Nous sera aye, c'est le roy *Messiau. Et Nau.*
Le vray Messie, le précieux aigneau,
Qui nous passera le puits
De la Parque et Harpie
Et Cerberus qui est paye
Qui à la porte espie.

APPENDICE

LES DÉBUTS DE L'IMPRIMERIE AU MANS

APPENDICE

LES DÉBUTS DE L'IMPRIMERIE AU MANS

Les origines et les débuts de l'imprimerie au Mans n'ont pas été jusqu'à ce jour bien nettement éclaircis et n'ont jamais fait l'objet d'une monographie.

Les auteurs Manceaux qui en ont parlé n'en ont traité qu'incidemment et n'ont ni longuement discuté, ni approfondi les questions relatives à ce fait intéressant, qui, dans d'autres provinces, a donné lieu à des études aussi solides que curieuses (1).

Parmi ces auteurs, les uns ont vieilli démesurément la date de l'introduction de l'imprimerie dans le Maine, et les autres ont adopté différentes dates plus récentes ; mais aucun n'a expliqué comment s'est opérée cette introduction, et n'a donné de renseignements sur les premiers imprimeurs manceaux ou sur les œuvres sorties de leurs presses (2).

Ceux qui s'en tiennent à la date la plus reculée qui ait été

(1) Voir Pesche, *Dictionnaire de la Sarthe ;* Cauvin, *Statistique et corporations ;* Richelet, *Le Mans ancien et moderne ;* dom Piolin, *Histoire de l'Église du Mans ;* M. Lepelletier, de la Sarthe, *Hist. de la province du Maine*, t. I et II.

(2) Pesche, *Dict. de la Sarthe,* t. III, pp. 595-598-679 date de 1529-1537 l'introduction au Mans de l'imprimerie en caractères mobiles et celle en taille-douce, de l'année 1539. Dom Piolin, t. V, p. 357, dit que l'imprimerie n'a été introduite au Mans que très tard, probablement vers 1529 ou 1530. Cette opinion a encore été exprimée en 1898. D'autres ont vu le premier imprimeur manceau dans Vaucelles, qui n'a été que libraire et ont fait donner son nom à une rue du Mans.

mise en avant, celle de 1529, considèrent comme premier imprimeur du Mans, P. Lasne. Cette opinion ne saurait se soutenir un seul instant et repose uniquement sur une mention erronée du catalogue de l'ancienne abbaye des Bénédictins de Saint-Vincent. A propos des différentes éditions de la Coutume du Maine, on lit en effet dans ce catalogue, p. 680 (1), *Coutumes du Pais et comté du Maine, publiées par Ms Thibault Baillet et Jean Le Lièvre..... au Mans, P. Lasne, 1529, 1 vol. in-16.* La mention du catalogue est absolument inexacte, comme plusieurs autres qu'on y rencontre. P. Lasne, comme on le verra plus au long, est un simple libraire qui a été confondu avec un imprimeur, et cette édition, imprimée sans doute *pour lui* et à ses frais comme bien d'autres, n'est nullement sortie de ses presses (2).

Les autres, d'après Lacroix du Maine (3), adoptent comme date d'introduction 1539, comme premier imprimeur Mathieu de Vaucelles, et comme premier ouvrage imprimé au Mans *la Carte Cénomanique*, opinion plus spécieuse, qui a droit à une discussion en règle, qui confond avec un véritable imprimeur, un libraire poète et érudit ayant simplement tiré des épreuves des cuivres gravés par du Cerceau (4).

(1) Ms. de la Bibliothèque du Mans.

(2) A propos d'une autre édition de la *Coutume* bien connue, celle de 1554, l'auteur du même catalogue a commis une semblable erreur : il la désigne ainsi « *Le Mans, Haultin, 1554* », bien que Haultin ne l'ait nullement imprimée et ne soit qu'un des nombreux libraires qui la vendaient, et dont les noms se trouvent tous reproduits à côté du sien au bas du titre.

(3) M. Deschamps (supplément à Brunet) en disant qu'au lieu de 1539 pour la date de *La Carte cénomanique* il faut certainement lire 1559, se trompe évidemment.

(4) Lacroix du Maine a dit de S. Bedouin : « Il a recueilli et complété le *Catalogue des paroisses du Maine,* imprimé au Mans ». — Voir Lassus, *Carte cénomanique*, dans le recueil intitulé *Etudes sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe*, publié par Hucher, 1856, in-8, p. 1-14.

Voici ce que dit de lui Lacroix du Maine : « Il est cause que la carte ou description du Maine, écrite par Macé Ogier, prestre, a été imprimée par luy et Alexandre Chouen, en l'an 1539 et depuis encore en l'an 1565, avecques une fort docte épistre de sa façon discourant des louanges du Maine ». Le Bibliographe Manceau revient plusieurs fois sur cette carte à l'article Macé Ogier et dit que ce prêtre « est l'auteur *de la Carte ou description générale de tout le Comté et pays du Maine*, laquelle fut gravée en planches de cuivre par Jacques Androuet, parisien, surnommé du Cerceau et imprimée au Mans, l'an 1539, par Mathieu Vaucelles et Alexandre Chouen, et encore l'an 1565, par ledit Vaucelles. Ce qui est contenu en ladite carte a depuis esté réduit en livre et imprimé par Hiérosme Olivier en 1559 et auparavant chez Louis Gaignot, l'an 1558 ».

Ailleurs il écrit : « Denisot savoit fort bien escrire et mesme la *Carte du Maine* est de sa façon quant à l'escriture des noms des paroisses ».

On voit que cette carte eut plus d'un collaborateur. Celui qui en eut l'idée et l'inspira fut Macé Ogier. Celui qui écrivit les noms, c'est Denisot. Celui qui fit la gravure, c'est Jacques Androuet du Cerceau, le célèbre artiste, au burin si habile et si fin, dont cette planche dut être la première œuvre.

Celui qui tira des épreuves des cuivres de du Cerceau, c'est Vaucelles. Il est regrettable que les premiers exemplaires de cette carte ne se retrouvent pas. Dans tous les cas, il ne s'agit là que de l'impression en taille-douce. Quant au petit volume de la description il ne fut imprimé et publié après coup qu'en 1558, par Louis Gaignot (1).

(1) Mathieu Vaucelles, né le 18 janvier 1507, resta fidèle à la foi catholique ; esprit ouvert, poète, adversaire de Clément Marot dans la querelle de Sagon, il eut une longue carrière, présenta à Monsieur en

Ce qui a pu faire croire que cette carte avait été imprimée d'après le mode typographique ordinaire et non avec des presses en taille-douce, c'est que Vaucelles est indiqué comme ayant imprimé d'autres ouvrages. Mais auteur, imprimeur et libraire tout à la fois, Vaucelles ne s'en serait pas tenu à cette mise au jour de la *Carte Cénomanique.*

« Il se trouve, dit Lacroix du Maine, plusieurs livres imprimés par Vaucelles, lequel en ses premières éditions se nommait Macé de Vaucelles, et depuis en ses autres œuvres il s'est appelé Mathieu de Vaucelles. Il a écrit plusieurs *Noëls ou Cantiques sur l'advénement de Nostre Sgr J.-C.*, imprimés par lui-même à diverses années, de même plusieurs autres poésies en l'honneur de M^rs^ les évesques du Mans, entre autres aux entrées du cardinal de Rambouillet ». Selon Lacroix du Maine, Samson Bedouin a écrit plusieurs *Cantiques et Noëls* imprimés au Mans par Macé Vaucelles et autres *avant 1563.* Tout cela n'est qu'erreur; dans les livres qui nous sont restés, où se trouve le nom de Vaucelles, il ne figure que comme libraire et nullement comme imprimeur.

Lacroix du Maine, voyant son nom au bas de plus d'un ouvrage qu'il vendait seulement, a cru à tort qu'ils étaient sortis de ses presses.

En résumé il fut un graveur sur cuivre et nullement un *imprimeur.*

Plus récemment un dernier venu, un savant bibliographe, M. Deschamps (1), a émis timidement un nouveau nom et

1577 le panégyrique des sciences. — Il mourut le jeudi 1er janvier 1578, âgé de 72 ans. — Il avait 38 ans environ lors de l'introduction de l'imprimerie au Mans. Il avait composé et gravé les épitaphes de MM. de Hangest et de Langey, avait fait imprimer à Paris en 1527-1532 chez Jean Petit, *sub lilio aureo in via Jacobea,* ses ouvrages de controverse, contre les luthériens, que Desportes a oublié de citer dans sa *Bibliographie.*

(1) Voir *Dictionnaire de Géographie à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, Didot, 1870, col. 303.

n'a pas été plus heureux dans sa découverte. Voici comment il s'explique :

« En tête d'un manuscrit de la Bibliothèque impériale (f. latin, nº 13303) se trouvait une petite pièce gothique de quatre feuillets. Voici le titre et la souscription :

Abécédaire : L'oraison dominicale. La salutation angélique. Les douze articles de la foy. La bénédiction de la table. La confession générale. Quant on monstre Nostre Seigneur devant le Pater noster. Oraison à son bon ange. Les respons de la messe. Les dix commandemens de la loy. Les commandemens de l'Église. A la fin, au Mans, par Mathurin Le Roux, demeurant en la Grande-Rue, 15 1, pièce de 4 ff. petit in-8º goth.

« Malheureusement le troisième chiffre gratté a disparu. Tout porte à croire qu'il faut lire 1541 ou au moins 1551. Ce serait le premier livre avec date qu'il nous serait possible de citer ». Il ajoute cependant : « Leroux peut n'être qu'un libraire ou un de ces typographes passagers qui colportaient de ville en ville leur matériel et leur industrie, car on n'a trouvé aucun autre livre de lui ».

M. Deschamps s'est trompé dans sa présomption du chiffre qu'il suppose. C'est bien plutôt *1581*, sinon même *1591*, qu'il faut lire. M. Deschamps a sans doute été induit en erreur par le caractère archaïque du livret qu'il avait sous les yeux, caractère qu'ont longtemps gardé dans le Maine les livres destinés à la foule, tels que les *Noëls*, et auquel n'ont renoncé qu'à la fin du dernier siècle *Les Civilités* contenant encore les recueils de prières imprimées dans la plaquette de Mathurin Le Roux.

Ce personnage, qualifié tantôt imprimeur, tantôt libraire, n'appartient en effet qu'à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle. C'est même à cette dernière époque seulement qu'on trouve des vestiges de sa présence au Mans.

Le 8 juin 1601 les échevins délivrent une ordonnance de paiement « à Mathurin Le Roux, *imprimeur*, demeurant au Mans, pour deux grosses en parchemin et cinquante copies en papier d'une quérimonie obtenue pour les affaires de la dite ville (1) ».

Le 16 novembre 1602, paroisse du Crucifix, a lieu le baptême de Michel, fils de Mathurin Le Roux, *libraire*. Dix ans plus tard environ, même paroisse, le 10 novembre 1613, meurt Mathurin Leroux, libraire. Il ne devait pas être arrivé à la vieillesse, puisqu'en 1602, il faisait baptiser un enfant On voit clairement de la sorte que la date de 1541, supposée bien gratuitement par M. Deschamps, ne peut avoir aucune raison d'être, et que Leroux n'a pas le plus petit droit à être considéré comme le premier imprimeur du Mans.

Avec les plus judicieux auteurs, il faut s'en tenir à Denys Gaignot, l'imprimeur du *Missel du Mans* de 1546, dont M. Deschamps, lui-même, dit qu'il semble être le véritable et sérieux premier imprimeur de la ville, et, il faut, comme on le verra, fixer de 1544 à 1545, la date de l'introduction de l'imprimerie dans le Maine, opérée par l'installation au Mans de cet imprimeur parisien.

Pour éclaircir ces origines de l'imprimerie mancelle et porter la conviction dans les esprits, il est de toute nécessité d'ajouter quelques mots à ce que j'ai dit des premiers libraires manceaux, et de montrer où les libraires et les auteurs manceaux faisaient imprimer leurs livres avant qu'une presse se fut fixée dans la ville, et qu'il leur fut possible d'y avoir recours. Il est d'autant plus intéressant d'étudier ces premiers libraires, qu'au Mans ils ont été pris pour imprimeurs, ce qui a produit de fâcheuses confusions.

(1) Voir Comptes de la ville de 1600 à 1605. Archives municipales du Mans n° 262. — On voit à Rouen Nicolas le Roux, imp. 1533-1551. — Mathurin ne serait-il pas de sa famille ?

L'objet du commerce des premiers libraires et imprimeurs, c'était les livres liturgiques, les *Coutumiers*, les *Noëls*, les *Almanachs* et autres livres de prédictions. Étudions donc ces différentes espèces d'ouvrages pour y rencontrer la trace des premiers libraires du Maine, et celle des imprimeurs étrangers, en relations avec cette province.

Le nom d'un libraire manceau apparaît dès 1500 sur un livre liturgique, mais sur un livre destiné à la foule des fidèles plutôt qu'aux prêtres, sur un livre moins imposant par sa masse qu'un missel, et plus facilement portatif dans la main des jolies bourgeoises ou des pieuses châtelaines du commencement du XVIe siècle.

On voit sur les *Heures* du Mans de 1500 (Catalogue Yemeniz), le nom de *Pierre Cochery*, Grande-Rue, près St-Julien. C'est le nom d'un libraire que nous retrouverons souvent pendant le XVIe siècle. Il apparaît pour la première fois sur un de ces livres charmants, et malheureusement rarissimes, dont les encadrements font le bonheur des bibliophiles d'élite, qui en sont les heureux possesseurs, livres au vélin blanc, aux bordures et aux bois si curieux, sortis des presses de Pigouchet, de Simon Vostre, de Kerver ou de Vérard, qu'on ne saurait se lasser d'admirer.

On trouve la marque de Simon Vostre, sur les *Heures à l'usaige du Mans* avec les *Miracles Nostre Dame*, dont l'*Almanach* va de 1510 à 1530, grand in-8o gothique de 176 f. (1).

Les noms des libraires manceaux ne figurent pas sur les premiers *Coutumiers*, ni sur les ouvrages de Jérôme Hangest, de Geoffroy Boussard ; cependant je crois devoir

(1) *Les présentes heures à l'usage du Mans, au long, sans rien requérir, avec les miracles de Notre-Dame et les figures de l'Apocalypse des triumphes de César*. Paris, 1510, in-8o gothique, avec figures. Voir Bibl. nat. et Bibl. Mazarine.

signaler le nom du libraire-imprimeur de Paris Jean Olivier, qu'on trouve sur son *Interpretatio in septem psalmos penitentiae, venundatur Parisiis in vico S. Jacobi ad imaginem beati Juliani in domo Ioannis Olivier, mercatoris librarii.*

Le privilège est du 28e mars 1521 avant Pâques (1). La marque de Jean Olivier est comme le résumé de son nom et de son enseigne. La petite marque qui se voit sur les sept psaumes de Boussard diffère un peu quant à la disposition de celle qu'a reproduite Silvestre, mais elle en garde tous les caractères essentiels. D'un côté, à gauche, saint Jean nimbé, tenant un agneau, ayant les pieds et les jambes nus et vêtu d'une robe de poil de chameau ; de l'autre côté, à droite, saint Julien en costume d'évêque, avec sa crosse frappant le sol d'où jaillit une source qu'une femme à ses pieds recueille dans une cruche. Au milieu, entre saint Jean et saint Julien, un olivier auquel est pendu, au moyen de nœuds et d'entrelacs, un écu qui porte les deux initiales de l'imprimeur I. O. (2).

Cette marque est intéressante pour les manceaux ; elle reproduit le miracle si populaire de la fontaine Saint-Julien, et par là elle établit comme une présomption de rapports entre le Maine et ce typographe, dont le nom, comme rapprochement qu'il ne faut pas oublier, est celui d'une célèbre dynastie d'imprimeurs manceaux, que nous trouverons bientôt établie au Mans, trente ans plus tard environ, et imprimant également assez souvent sur les ouvrages religieux sortis de ses presses la marque du miracle de la fontaine de Saint-Julien.

(1) Dans Jean de la Caille *L'art de l'imprimerie et de la librairie*, 1689, on lit en effet page 91 : Jean Olivier imprima *Gauffridus Boussard, in septem psalmos pœnitentiales ; 1521.*

(2) Dans la marque de l'ouvrage de Boussard, la femme est à gauche de l'arbre et non à droite. Le saint Jean et l'arbre sont aussi un peu différents.

Cet ouvrage, imprimé en caractères romains, porte un titre en partie gothique, imprimé en rouge et noir, comme le reste de l'ouvrage, non paginé, signatures, titre courant en deux caractères, de grandes lettres initiales fleuries, lettres blanches, tiges de fleurs dans les lettres, lettres blanches sur fond piqueté de noir, pas de manchettes.

Les lettres initiales rappellent celles d'Hiérôme Olivier dans la *Médecine préservative* de Viard, 1559.

Les livres qu'éditaient les libraires manceaux étaient des ouvrages moins savants, d'une vente plus facile, d'un débit plus assuré.

Nul livre, alors de même qu'aujourd'hui, n'avait une publicité plus assurée que celle des almanachs. Aussi voyons-nous en 1534 le nom d'un libraire manceau apparaître sur un de ces curieux petits livres qui trop rarement ont résisté aux injures du temps, et dont on ne retrouve que de bien rares spécimens.

Ce premier almanach manceau connu fut imprimé à Paris par Jacques Nyverd, imprimeur et libraire-juré de l'Université de Paris, « demeurant en la rue de la Juyfrie à l'ymaige sainct Pierre et à la première porte du Palays pour Pierre Lasne, libraire, demourant au dict lieu du Mans, en la Grant-Rue, près le Pillier Vert » (1).

L'auteur était un des voisins du libraire, demeurant dans la même rue, le célèbre médecin-astrologue Jehan de l'Espine, habitant la curieuse maison aux pilastres ornés d'arabesques raphaéliques, qui a paru vouée aux disciples

(1) Almanach Jehan Delespine, docteur en médecine, calculé soubz le méridional de la cité et ville du Mans, païs et autres villes circonvoisines. Pour l'an mil cinq cens trente et quatre.... — Bibliothèque du Mans, 15 feuillets de papier, hauts de 6 centimètres et demi, caractères gothiques, noirs et rouges. — Voir dans les *Etudes sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe*, 4 pages de M. Anjubault, étude sur *Le plus ancien almanach manceau aujourd'hui connu*, p. 244-248. M. Anjubault a transformé en *Hiverd* le nom du célèbre imprimeur parisien *Nyverd*.

d'Hippocrate, car au XVII[e] siècle, elle fut habitée par le célèbre Marin Cureau de la Chambre, dite à cause de la prétendue reproduction de la scène de la pomme du paradis terrestre la *Maison d'Adam et d'Ève*, qu'il venait de faire construire vers 1525 (1).

Si pour faire imprimer un humble livret de quelques pages, Pierre Lasne était obligé, en 1534, de s'adresser aux presses parisiennes de Jacques Nyverd, à plus forte raison, il avait dû être obligé de s'adresser à autrui pour l'impression d'un ouvrage important et relativement considérable, tel que la prétendue édition de la *Coutume du Maine* de 1529 que lui attribue le catalogue de Saint-Vincent, livre beaucoup plus considérable, exigeant une imprimerie bien montée. Du reste en 1534, comme plus tard encore, il ne prend lui-même que le titre de libraire et n'a aucune prétention à celui d'imprimeur, qu'une erreur de copiste lui a fait donner bien gratuitement.

A côté des almanachs, les livres qui pour les libraires présentaient le débit le plus étendu étaient encore les livres de liturgie. Aussi est-ce sur des ouvrages de ce genre que nous retrouvons les noms des libraires manceaux, à une date quelque peu antérieure.

En 1531, sur un *Missel du Mans*, in-folio, portant la marque de Thielman Kerver, on lit :

Venundantur Parisiis in edibus Johannis Petit, Juliani Lunel, Mathei Desboys et in edibus Yolande Bonhomme, et in Civitate Cenomanensi apud Petrum Cocheri et Matheum Vaucelles et in civitate Andegavensi Karolum de Bongne.

Je ne parlerai ici que des noms du Mans : Pierre Cochery et Mathieu Vaucelles.

(1) L'ancienne maison dite d'Adam et d'Ève est située Grande-Rue numéro 69.

Nous avons trouvé celui de Cochery sur les *Heures* de 1500 ; il est alors arrivé à la fin de sa carrière et à la veille d'être remplacé par son fils. Vaucelles au contraire est au début de la sienne. C'est un libraire poète, qui a son nom dans l'histoire littéraire du Maine et a jouté avec Clément Marot. C'est un libraire dont on a voulu faire aussi un imprimeur, bien qu'il n'ait aucun droit à cette qualité. Si en 1531 et 1534 il ne figure que comme libraire, vingt-deux ans plus tard en 1556, alors qu'il y aura un imprimeur au Mans, nous verrons de même Vaucelles s'adresser aux presses de cet imprimeur, son voisin, et nous lirons sur un livre liturgique : « *Manuel* imprimé au Mans..... pour Macé Vaucelles aiant sa boutique au Palais Royal du Mans, 1556 ».

Sur le *Coutumier de 1554* son nom ne figure également que parmi ceux des libraires.

On le voit, nous n'avons pas encore trouvé trace de l'imprimerie au Mans. Poursuivons notre enquête.

En 1541 sur un *Missel*, imprimé à Paris chez Thielman Kerver, nous lisons *Venundatur Parisiis in edibus Iolande Bonhomme*, DIONYSII GAIGNOT, *et in Civitate Cenomanensi apud Petrum Cocheri et Alexandre Chouen*. On y voit le nom de l'ancien libraire Pierre Cochery, accolé à un nouveau nom, celui de Chouen, que nous retrouverons longtemps dans les annales de la librairie mancelle (1).

Mais c'est surtout le nom de Denis Gaignot qui doit nous intéresser ; trois ans plus tard en 1544, nous retrouvons en effet le nom de ce nouveau libraire manceau, celui-là le plus célèbre de tous.

Voici la mention de cet ouvrage qui porte encore la marque de Thielman Kerver, qui avait comme le privilège de ces sortes d'impression : *Breviarium secundum ritum*

(1) A propos de la famille Chouen dont je parlerai plus bas, Lottin dans son *Catalogue des libraires de Paris depuis 1470*, indique un Alexandre Chouen comme libraire en cette ville en 1534.

venerabilis ecclesie Cenomanensis, recenter Parisiis, impressum ex Petri Hennier recognito exenplari reformatum. Parisiis ex officina librarie Iolande Bonhomme, vidue spectabilis viri Thielman Kerver, apud quam venundatur, in vico Sancti Jacobi sub signo unicornis et Cenomanis apud Franciscum Cochery sub signo solis aurei, et DIONYSIUM GAIGNOT *et Alexandrum Chouen in vico divi Juliani sub signo unicornis M D XLIIII.*

Un changement bien important s'est opéré ; je ne parle pas du remplacement de l'ancien libraire Pierre Cochery par *François*, probablement son fils, libraire au Soleil-d'Or, voisin de Chouen à la Licorne, mais de l'arrivée au Mans de Denys Gaignot, qui était encore à Paris en 1541, et qui dès le commencement de 1544 (je dis le commencement, car on lit dans le Bréviaire : *13 cal. decembris 1543*), avait transporté au Mans son industrie. Attendons encore un peu, et bientôt nous verrons un nouveau pas se faire, une autre transformation s'opérer, le Mans possédant enfin un imprimeur.

Enfin en 1546, nous trouvons un livre imprimé au Mans, par Denys Gaignot et cette fois un admirable livre. C'est le *Missel* du Mans de 1546, in-folio gothique.

Missale ad usum preclare ecclesie Cenomanensis, nuper adminiculo et auxilio doctissimorum virorum a non nullis mendis purgatum et pristine integritati restitutum sacre quoque biblie concordantiis passim adornatum et adauctum. Titre rouge et noir.

Plus bas au milieu d'un riche encadrement, une gravure en couleur, rappelant les anciennes miniatures, représente saint Julien en costume d'évêque avec la mitre, le nimbe de la sainteté et la crosse. A ses pieds une femme recueille dans sa cruche l'eau de la fontaine, que le saint évêque a fait sortir des entrailles de la terre, scène si populaire encadrée dans un paysage. On lit au bas : *Venundatur Cenomanis apud Dionysium Gaignot, Franciscum Cocheri, Alexandrum Chouen et Stephanum Brindeau, Commorantes in magno*

vico divi Juliani, impressum anno domini M D XLVI.

Gaignot ne figure encore à cette page qu'au même rang que ses confrères et ses voisins. Heureusement à la fin du volume une mention plus explicite nous fournit une révélation plus ample.

« *Impressum Cenomannis per Dionysium Gaignot calcographum Commorantem prope Ecclesiam divi Juliani M D XLVI.* »

Il n'y a pas de doute possible, Gaignot est bien l'imprimeur de ce livre. Cette fois le Mans, bien longtemps après Alençon, Angers, Tours, a vu enfin l'imprimerie pénétrer dans ses murs, et celui qui l'a introduite peut dire :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Le *Missel* de Gaignot est tout simplement un livre magnifique. Jamais le Mans n'en a eu de pareil qui soit sorti de ses presses. Le premier ouvrage imprimé au Mans a été en même temps le plus beau. L'imprimeur avait été soutenu dans son œuvre par une espérance bien légitime, celle d'un gain rémunérateur ; à la fin de son livre, autour d'une marque qui n'est pas habituellement la sienne, on lit : *Spes lucri minuit laborem ;* au bas, *Deum time.*

Cette marque représente une nue de rayons de soleil et de gouttes de pluie prêts à féconder le travail d'un laboureur, qui, la bèche à la main, travaille la terre au pied d'un arbre. De chaque côté les deux lettres initiales du nom de l'imprimeur D G.

C'est le seul ouvrage sur lequel j'aie rencontré cette marque de Gaignot. Celle qu'il avait antérieurement à Paris, est la même qu'on retrouve sur ses autres ouvrages du Mans (1).

(1) Ce *Missel* existe en vélin à la Bibliothèque Nationale. L'exemplaire de la Bibliothèque du Mans est malheureusement mutilé et a

Ce n'est pas le lieu de nous étendre longuement sur ce livre, parlons de l'imprimeur. Il nous est apparu comme libraire à Paris en 1541, vendant des livres liturgiques du Maine, ce qui l'a mis en relation avec le Mans, et bien probablement déterminé à venir se fixer dans cette ville. Faisons plus ample connaissance avec lui et tâchons de connaître ses débuts à Paris.

Chose surprenante, Denys Gaignot n'est pas mentionné par les historiens de l'imprimerie ou de l'imprimerie parisienne. Sa marque n'a pas été connue de Silvestre et son nom ne figure pas parmi les imprimeurs dont La Caille nous a conservé le souvenir (1).

Il est grand temps de réagir contre cet oubli. Denys Gaignot a sa place marquée dans l'histoire de la typographie parisienne, bien que son nom ne se trouve que rarement sur les ouvrages du temps.

Un de ceux sur lesquels je le rencontre la première fois est l'ouvrage d'un manceau, le chartreux Pierre Couturier : « *Petri Sutoris theologi cartusiani, de potestate ecclesiæ in occultis, venundantur à Dionysio Gaignot in via ad divum Jacobum sub intersignio divi Martini, cum privilegio curie Parlamenti 1534* ». Cet ouvrage, in-8°, 228 pages, imprimé en caractères romains, sans nom d'imprimeur ni marque, est-il sorti des presses de Gaignot ?

On lit dans La Caille, p. 104, Maurice de la Porte (le père), libraire juré et *imprimeur*, *Petrus Sutor de potestate in occultis 1534*. D'après dom Liron et l'*Histoire littéraire du Maine*, ce serait Louis Guilliart, évêque de Chartres, qui aurait procuré l'édition de ce livre et se serait adressé dès

perdu bon nombre de ses belles initiales. Ce livre mérite les honneurs d'un article spécial pour en faire ressortir l'intérêt.

(1) Lottin seul le cite comme libraire en 1534 dans son *Catalogue chronologique des libraires et des libraires imprimeurs de Paris depuis 1470*. Paris, 1789, gr. in-4°. — Il faut avoir soin de ne pas le confondre avec les Denys Janot, plus connus que lui et de la même époque.

lors à l'imprimeur Gaignot. Le choix de ce grand seigneur lettré et celui de l'évêque de Bourbon (1), peut-être aussi ses rapports avec le libraire Chouen, auraient mis Gaignot en relations avec le Maine et auraient ainsi préparé les voies à sa venue au Mans.

Un an plus tard nous trouvons bien explicitement Gaignot en fonctions d'imprimeur, et le livre qu'il imprime est une nouvelle preuve de ses relations avec le Maine.

Ce sont les *Statuta Synodalia auctoritate reverendissimi domini Ludovici de Borbonio, episcopi per venerabiles ejus domini vicarios confecta*, in-8 gothique, rouge et noir; folio XXX, avant la table, on lit: *Explicit liber synodalis diocesis Cenomanensis impressus* MDXXXV, et après la table: *Excudebat statuta synodalia insignis ecclesie Cenoman. Dionysius Gaignot parisiis* XI *kalend. julii* MDXXXV. *Ea autem reperies venalia in ejus edibus in vico Jacobeo sitis insigni divi Martini.* Au verso du dernier feuillet des *Recommendationes faciende dominicis diebus* qui font suite aux statuts synodaux, on voit la marque de Gaignot telle qu'on la retrouvera plus tard sur des ouvrages imprimés au Mans: un aigle, les ailes hérissées, piqué par des guêpes dont l'une s'introduit par ruse sous son aile.

Cette scène est expliquée par la légende qui se déroule sur une banderole: *Parvula cum magnis noceant animalia spectas quod robore nequeat fieri posse dolis.* Et plus bas: *Fortitudine potior prudentia.*

Ce livre indique nettement qu'il s'agit bien d'un imprimeur et d'une imprimerie bien montée, et donne la preuve des relations de Gaignot avec le Maine.

J'ai déjà parlé des autres preuves de ses rapports qui ne le mentionnent que comme libraire, auxquelles j'ajouterai

(1) Il avait imprimé à Paris, comme on le verra, *Statuta Synodalia Ludov. de Borbonio episc. Cenom. per ejusdem vicarios confecta, Excudebat Dionysius Gaignot.* in-8 goth.

son nom sur le *Missel* de 1541, imprimé par Kuerbriant pour la veuve Kerver. Ces relations et *spes lucri* lui donnèrent sans doute l'idée d'aller s'établir au Mans, y implanter l'imprimerie loin de la concurrence qu'il rencontrait à Paris.

En janvier 1544, nous l'avons trouvé établi dans la cité Mancelle comme libraire, vendant un Bréviaire de la veuve Kerver, de 1544.

Enfin nous possédons son admirable livre, le *Missel* imprimé au Mans en 1546.

Est-ce le premier livre sorti de ses presses et par conséquent le premier livre imprimé au Mans ?

Ce missel de 1546 est certes le premier ouvrage important imprimé au Mans par Gaignot, mais s'il faut en croire Lacroix du Maine, il aurait été précédé de quelques autres petits livres qu'il mentionne dans sa *Bibliothèque*, opinion bien plausible, car il est à croire que de 1544 (première mention de son nom) à 1546, il n'aura pas été sans imprimer, et il n'est guère probable qu'il ait débuté par un ouvrage aussi considérable que son splendide *Missel*.

Lacroix du Maine, à propos de Jean Thibault, médecin ordinaire de Louis XII et astrologue de François I[er], mort vers 1544, mentionne : *La grande et merveilleuse prophétie trouvée en la librairie dudit Thibault après sa mort, commençant l'an 1545 jusques en l'an 1556. Imprimée au Mans par Denis Gaignot, l'an 1545* (1).

Les autres ouvrages imprimés par Gaignot (car il doit y en avoir), sont des ouvrages sans nom ; aucun n'est cité antérieurement à 1545. Cette date qui suit de près son implantation au Mans peut donc être regardée comme celle de l'imprimerie dans le Maine.

Cette date est bien tardive sans doute. Les villes voisines

(1) Il mentionne aussi plusieurs prognostications pour 1539 à 1544, toutes imprimées à Paris *et au Mans*, *Le trésor du remède de la peste*, etc. Paris, 1544.

avaient devancé le Mans. Angers avait vu l'imprimerie s'établir de bonne heure dans ses murs. Alençon qui n'avait cependant pas d'université ni d'évêque, avait été dotée d'imprimeurs, Gévot, Simon Dubois, dès 1529 (1). Poitiers, Tours, Rennes, en étaient également pourvues depuis longtemps. A quoi pouvait tenir cette infériorité du Mans et ce retard ?

Le Mans n'avait pas d'université comme Angers, et de cour princière comme celle de Marguerite de Navarre qui à Alençon attirait autour d'elle un cortège de beaux esprits, poètes et savants, ouverts aux idées nouvelles.

Enfin il ne s'y trouva pas d'amateur grand seigneur ou même de hardi libraire comme Nicolas Chesneau, cet angevin renommé en l'université, qui fit tant imprimer de livres par sa diligence ou à ses frais et à ceux de ses amis.

Philippe de Luxembourg était mort trop tôt, tenant encore aux belles enluminures des manuscrits. Ses successeurs habitèrent souvent la cour et se soucièrent peu de la gloire de leur ville épiscopale. En un mot dans cette première moitié du XVI[e] siècle, le Mans n'était pas un centre assez important pour fixer un imprimeur avec chance de succès. Il eut pu par instants recevoir ces imprimeurs nomades qui voyageaient de ville en ville et allaient ensuite chercher fortune ailleurs, selon qu'un Mécène les appelait. Mais les auteurs manceaux avaient eu tout le temps d'apprendre le chemin de Paris, auquel ils restèrent encore longtemps fidèles (2).

(1) Voir M[me] Despierres, *Etablissement d'imprimeurs à Alençon*, 1894, in-8°.

(2) Un des plus célèbres imprimeurs du temps, Geoffroy Tory dans son *Champfleury*, 1526, au milieu des éloges qu'il donne au célèbre architecte Simon Hayeneuve ou Simon du Mans, mentionne son talent à composer les lettres. -- Dans son livre « ouquel est contenu l'art et science de la deue et vraie proportion des lettres antiques (romaines) » — traitant de ceux qui entendent la « qualité et la deue proportion des bonnes lettres », après avoir parlé de Léonard de Vinci, Albert Durer, de

Revenons à Denys Gaignot. Nous l'avons pris à ses débuts à Paris depuis 1534. Nous l'avons vu débuter libraire au Mans en 1544, y imprimer dès 1545 et publier en 1546 avec un admirable luxe son beau *Missel*, livre qui doit être le livre d'or des bibliophiles manceaux et doit être placé dans le musée de raretés de la Bibliothèque du Mans.

Voyons la fin de sa carrière.

Les livres que je connais de lui sont rares, mais en revanche Lacroix du Maine en cite plusieurs sortis de ses presses :

En outre de la *Peste* de Pierre Chapelain 1551, du Pichard de 1556, il faut citer avant tout sa *Coutume* gothique de 1554 ; « *On les vend au Mans chez Denis Gaignot, Macé Vaucelles, François Cocheri, Alexandre Chouen et Jehan Hottin, libraires du Mans* ». On lit à la fin « *de nouvel imprimé au Mans l'an 1554* ».

Il n'y a pas de nom d'imprimeur, mais la marque de Gaignot qui se trouve à la fin du volume, fait voir bien clairement que ce livre sort exclusivement de ses presses et que les autres noms cités ne sont que ceux de libraires dont les noms figurent tous à côté du sien, par un heureux accord et de bonnes relations de voisinage et de corporation, harmonie qui hélas ne devait pas durer longtemps. Un nouveau libraire faisait son apparition, Jehan Hottin. Etait-il de la famille de Pierre Haultin, libraire à Paris, qui faisait imprimer par Benoist Prevost en 1549, aux dires de La Caille.

La même année que le *Coutumier*, Denys Gaignot im-

frère Lucas, l'auteur de *Divinà proportione* il écrit : « Je ne vis aucun homme qui les feist, ne entendist myeulx que maistre Simon Hayeneufve, aultrement dict Maistre Simon du Mans. Il les faict si bien et de proportion compétente qu'il en contente l'œuil aussi bien et mieulx que maistre Italien qui soit decza ne dela les mons ». Cahier 1, p. 150, plus loin au tiers livre feuillet XLI v°, il parle aussi de sa manière de faire le *G*.

primait un précieux petit livret, un recueil de ces Noëls manceaux si curieux du XVI[e] siècle, dont bien peu hélas! sont arrivés jusqu'à nous.

La Bibliothèque du Mans conserve heureusement le recueil de 1554, qui lui est venu de la Bibliothèque de la Couture. Heureux les livres qui ont trouvé un asile protecteur dans les bibliothèques monastiques.

J'ai longuement décrit le petit volume: *Noëls nouveaulx sur le chant de plusieurs belles chansons nouvelles de ceste présente année M V LIIII.* Imprimé au Mans par Denys Gaignot, imprimeur et libraire demourant en la Grand Rue, près Saint Julian, pour l'an 1554. Quand même son nom ne figurerait pas à cette place on serait en droit de lui attribuer ce recueil. Il est nommé dans les Noëls eux-mêmes:

Ung fin berger tout nouvellet
Nommé Sanson
Nous gringuelota ung nolet
De sa faczon.
DENYS GAIGNOT
Lui dict, Mignot,
Si je l'avoys
L'imprimerois
Tout sur le chant,
Emmennenda jamais ne vy
Si bel enfant.

S'il fallait s'en rapporter au titre d'une autre édition, ce recueil aurait été reproduit en 1832 à trente-cinq exemplaires petit in-8° de 48 pages, par Richelet, alors bibliothécaire au Mans, *Noëls nouveaux sur le chant de plusieurs belles chansons nouvelles de ceste présente année mil cinq cent LIIII, sur l'imprimé au Mans, 1555, par Denis Gaignot.* Imprimé au Mans, chez Belon, beau-frère de M. Richelet.

On pourrait croire avoir la reproduction exacte de l'œuvre de Gaignot, il n'en est rien. Cette prétendue réimpression de Richelet n'est, comme je l'ai longuement démontré, qu'une mystification, qu'on ne saurait trop réprouver, car les faux doivent être proscrits du domaine de la littérature.

Des dix Noëls que contient le recueil Richelet, trois seulement font partie du recueil de Gaignot. Deux autres sont empruntés à des recueils du temps, probablement imprimés au Mans. Les cinq autres ne font pas partie de ces recueils de Noëls manceaux et viennent de *Bibles* postérieures *à 1554*. Richelet y a joint un *dizain aux détracteurs*, qui n'est autre chose qu'un fragment des *Noëls* du comte d'Alsinoys.

On voit quelles libertés prend Richelet dans ses publications et quel degré de confiance il faut lui accorder.

Là ne s'arrêtent pas les privautés et les licences qu'il prend. Un couplet manque dans un feuillet déchiré d'un Noël de Gaignot qu'il veut reproduire. Ce Noël on le trouverait au complet dans d'autres recueils postérieurs qui l'ont reproduit ; Richelet ne se donne pas la peine de faire la recherche. Il invente ; mais hélas les couplets de son invention sont loin d'être très innocents. Auprès d'eux ceux de Bernard de la Monnaye, que j'ai appelé le Voltaire du Noël, sont inoffensifs. Il introduit une fourrure de sa façon qui défigure et profane le caractère religieux du Noël, dans le but d'appeler sur lui le ridicule et le sourire sur les lèvres des érudits égrillards.

Gaignot n'avait pas imprimé ces couplets licencieux ; ce n'était pas ainsi que se chantait le Noël religieux du XVI[e] siècle.

Bien peu de ces Noëls gothiques manceaux du XVI[e] siècle sont venus jusqu'à nous (1).

(1) Très peu de ceux qu'imprimaient Gaignot et son confrère Hiérôme Olivier dont nous allons bientôt parler, existent encore aujourd'hui.

Ce n'est que par la comparaison typographique des caractères, des signatures, des lettres fleuries, de la justification, qu'on pourra arriver à attribuer sûrement à un imprimeur plutôt qu'à l'autre ces recueils anonymes. Gaignot est-il l'imprimeur de quelques-uns de ceux que j'ai fait connaître ? On ne saurait le dire à coup sûr.

Deux ans plus tard, après les Noëls de 1554, Gaignot imprimait un nouveau livre de liturgie :

Manuale ad usum præclaræ ecclīæ Cenomanensis etc. et errata non pauca quæ in vetustiori hactenus impresso passim scalebant, in isto solerti cura et diligentia venerabilium dominorum capituli hujusce ecclīæ ad amussim castigata conspiciuntur. Imprimé au Mans par Denys Gaignot pour Macé Vaucelles, aiant sa boutique au palais roial du Mans, 1556. Signatures et feuillets in-8° numérotés au recto, rouge et noir, lettres fleuries grandes et moyennes, fond noir détaché en blanc.

C'est la dernière œuvre de Gaignot que nous puissions citer, c'est la dernière fois que nous trouvions son nom. Il devait être âgé déjà ou tout au moins dans la force de l'âge quand il vint au Mans : son *Missel* est l'œuvre d'un homme fait et non d'un débutant. Il céda la place, soit par suite de sa mort, soit volontairement, à son fils Loys Gaignot, que nous trouvons dès lors cité comme imprimeur et qui apparaît sur les registres de la paroisse du Crucifix.

Il avait épousé une fille d'un libraire qui avait depuis longtemps des relations avec son père et dont le nom parait souvent à côté du sien, Jeanne Chouen. Il entretenait de bons rapports avec la famille du nouvel imprimeur son confrère, car on le voit parrain, paroisse du Crucifix le 23 mai 1556, d'André, fils de Gervais Olivier, sans doute de la famille de Hiérôme. Un bel avenir s'ouvrait devant lui (1),

(1) On ne trouve cependant guère à citer de lui qu'une édition de la *Carte cénomanique* de 1558.

mais tout cela ne dura pas longtemps. Arriva la Réforme qui jeta le trouble dans les esprits, la désunion dans les rangs des libraires et des imprimeurs, et fit du fils de l'imprimeur du *Missel* de 1546, cette œuvre pleine de foi, non seulement un des adhérents des Réformés, mais un destructeur des œuvres d'art et des monuments catholiques du Mans, et l'un des principaux vandales qui jonchèrent de ruines l'église cathédrale et sa librairie.

Le nombre des libraires manceaux qui embrassèrent la religion protestante est assez considérable ; de tous temps, d'ailleurs, les propagateurs d'idées nouvelles ont toujours recherché leur concours et vu en eux de précieux instruments de propagande. J'ai déjà parlé de ces libraires en publiant les *Registres du Consistoire du Mans* et les enquêtes et les jugements auxquels donnèrent lieu l'occupation et le pillage du Mans en 1562 par les Réformés (1).

Les jugements nous en apprennent long sur Loys Gaignot. Il avait quitté le Mans avec les Réformés, ainsi que sa femme, Jehanne Chouen. Compris dans les poursuites intentées contre les huguenots, ils furent condamnés par contumace, le 22 janvier 1563, lui, à être pendu et étranglé, sa femme, à être « appréhendée et bien saisye ».

Il n'était pas le seul de ses confrères frappé de ce châtiment. Ce fut aussi celui du libraire François Cochery, marié à Marye Pécatte, qui avait de même prêté l'oreille aux prêches de Merlin. Un troisième libraire fut également condamné à mort, Jean Hottin.

Cochery n'aurait pas été seul de sa famille à embrasser la foi nouvelle ; Bèze cite parmi les victimes de la réaction

(1) Les libraires étaient nombreux, sans parler de ceux que nous avons nommé et qui existent encore : il y avait paroisse du Crucifix, où ils se pressaient à l'ombre de la vieille cathédrale, Jehan Guyotte, marié à Françoise Mauclerc, d'une famille de vitriers, qui faisait baptiser une fille en 1563, le 8 novembre. Une autre fut baptisée après sa mort, le 7 mai 1567. Sa veuve lui survécut et fut marraine avec Hiérôme Olivier.

catholique : Pierre Cochery, jeune garçon, un pauvre vendeur d'almanachs, un serviteur de libraires.

D'autres au contraire, dont on avait vu les noms apparaître sur les premiers livres manceaux, restèrent côte à côte fidèles à la foi catholique. Hiérôme Olivier déposa dans les enquêtes et édita plusieurs ouvrages catholiques, ainsi que Jean Chouen, dont la sœur sans doute était la femme de Gaignot. La Réforme hélas ! était venue semer la guerre entre ces anciens libraires du Mans unis autrefois par d'intimes liens de famille, et changer des frères en ennemis.

S'il faut en croire de Bèze, un des plus violents adversaires et des persécuteurs, à ce qu'il dit, des protestants, fut un membre de cette famille Chouen qui continua encore la librairie jusqu'en 1627, et dont il nous faut dire un dernier mot. Cette famille se trouve mentionnée plus d'une fois sur les Registres du Crucifix, paroisse où elle habitait.

27 février 1565, baptême d'Alexandre, fils de Jehan Chouen ; marraine Magdelaine Cochery, parrain Me Jehan Dupont.

21 février 1567, baptême de Marie ; marraine Phelippes Chouen.

15 décembre 1576, baptême de Gatienne.

15 décembre 1577, baptême de Pierre Chouen.

1608, 26 octobre ou août, Pierre Chouen, parrain de Guillaume Le Mercier. (Est-ce un frère de Phelippes ?)

1612, Phelippes Chouen, mariée depuis longtemps à Jehan Esnault, apothicaire.

17 novembre 1619, honnête homme René Chouen, marchand libraire, parrain.

30 juin 1627, mort de Me Pierre Chouen, marchand libraire, en présence de Buon, son neveu et de Me de la Rainerie, apothicaire.

Il s'éteignait en 1627, et faisait place aux Buon, ses successeurs.

Les libraires et les imprimeurs huguenots disparaissent

au contraire après 1562. On ne trouve plus de trace de François Cochery, plus de trace de Loys Gaignot. Ils succombèrent peut-être à Rouen ou à Vire, où les manceaux qui avaient quitté leur province allèrent chercher un refuge et trouvèrent le trépas pour la plupart.

Les registres paroissiaux du Mans ne portent pas trace de ces fuyards ; leurs femmes les avaient-elles suivies comme celle de Gaignot? Quelques-unes étaient peut-être restées comme la femme du peintre Jehan des Marais ou Marais, également condamné à mort par contumace. On voit au 10 août 1562, sur les registres de la paroisse Saint-Vincent, le baptême de Laurent, fils de Jehan Marais et de Mathurine, sa femme, « *huguenot absent par les crymes et par les volleries* ».

Quoi qu'il en soit, un silence complet se fait sur Loys Gaignot. Je ne sais même pas si Julien Gaignot, qui resta au Mans et dont les enfants se montrent sur les registres paroissiaux, appartient à la famille de l'imprimeur.

Plus rien de lui ; aussi presque aucun souvenir n'est-il demeuré de sa famille, malgré ses titres d'introducteur de l'imprimerie et d'imprimeur d'une œuvre admirable. Il n'a guère laissé de trace après lui à la différence de la dynastie de Hiérôme Olivier, son confrère, qui s'est longuement perpétuée dans la même profession, comme la plupart des familles de libraires d'alors.

Les Gaignot n'ont fait que passer quinze ou dix-huit ans au plus. Ils ont forfait à leur gloire en jetant au feu le beau Missel qu'ils avaient imprimé. Ils en ont été punis par l'oubli, dont j'ai été obligé de les tirer pour leur donner place en tête des imprimeurs manceaux.

Une autre famille, qui au contraire fit souche au Mans, est celle des Olivier, établie au Mans peu de temps après Denys Gaignot et qui resta fidèle à la foi catholique.

D'après les dires de Lacroix du Maine, Hiérôme Olivier aurait imprimé au Mans dès 1553.

Le plus ancien livre daté que j'ai vu de lui est de 1559; mais, à part même les éditions citées par Lacroix du Maine, on pourrait dire que ce n'est pas le premier qui soit sorti de ses presses, car il dénote une imprimerie déjà bien montée. D'où venait Hiérôme Olivier?

A la différence de Gaignot, c'était un jeune homme quand il se fixa au Mans. Lorsqu'il déposa dans les enquêtes de 1574, il se dit âgé de quarante-trois ans environ. Il était donc né vers 1531, et en 1553 au Mans, il n'avait que vingt-deux ans environ. C'était donc un tout jeune homme, probablement le fils d'un imprimeur. Il y avait alors des typographes de ce nom tous bien connus dans différentes villes, à Paris, Jean Olivier, à l'enseigne Saint-Julien, 1518-1527, dont nous avons parlé et dont nous avons fait connaître la marque sur un des ouvrages de Boussard, à Rouen, les Olivier, d'origine lorraine, parmi lesquels Olivier Pierre, imprimeur à Rouen, 1501-1527, dont la marque, un évêque faisant un miracle devant témoins, est à ne pas oublier.

On peut présumer que Hiérôme tenait par des liens de parenté à l'une ou à l'autre de ces familles; mais on ne voit pas un de ses nombreux enfants porter aucun de ces prénoms. Avant lui on voit sur les registres de la paroisse du Crucifix (où il fut également fixé), le 23 mai 1558, le baptême d'André, fils de Gervais Olivier. L'un des parrains, est Loys Gaignot, ce qui indique une famille d'imprimeurs. De plus, le nom de Gervais est également porté par le fils de Hiérôme, qui lui succèdera. Ce n'est que dix ans plus tard, le 4 février 1568, que nous verrons apparaître Hiérôme Olivier père sur les registres paroissiaux. Il avait donc imprimé avant son mariage. Voyons les éditions sorties de ses presses.

D'après Lacroix du Maine, il imprimait en 1553 une œuvre de Jean Cosset, gardien du couvent des Cordeliers du Mans, *La Bataille de Dieu et de Gédéon contre Madian.*

Le premier livre daté que j'ai vu de lui est la « *Médecine préservative et très nécessaire pour guérir tous égarés à la foi chrétienne, nouvellement puisée en la claire fontaine de la santé de la haute dame Théologie dédiée du présent par la fontaine aux Calvinieux.....* Le Mans, H. Olivier, au Palays, joignant la petite porte, 1559, in-4°.

Lacroix du Maine cite encore plusieurs autres ouvrages imprimés par H. Olivier, et composés par Jacques Viard, dont les vers satiriques contre la mollesse et les travers des chrétiens de son temps ne sont pas à dédaigner.

Retrouvera-t-on l'*Almanach de 1561* du médecin astrologue, ainsi que son *Oraison du traité de paix*? C'est peu probable.

Sur ces entrefaites s'accomplit un événement qui troubla profondément la France et jeta par contre-coup le trouble dans le monde des imprimeurs manceaux ; le soulèvement des huguenots qui remplit le pays de deuil et de ruines, suspendit pendant quelque temps le fonctionnement des presses, et ne laissa pas aux auteurs une liberté d'esprit suffisante pour composer des ouvrages de longue haleine. Aussi pendant quelque temps ne trouve-t-on pas d'ouvrage sorti des presses de Hiérôme Olivier.

Aux dires de Lacroix du Maine, les Noëls de Jean Triguel, cordelier du couvent de Laval, furent imprimés par lui en 1565. Les Noëls furent pour les imprimeurs une branche de commerce féconde ; malheureusement peu d'entre eux nous sont restés. A part le recueil incomplet de la Bibliothèque du Mans que j'ai fait connaitre en détail, il faut se contenter le plus souvent pour les éditions de Noëls manceaux antérieurs au XVIIe siècle des mentions de Lacroix du Maine.

En outre des Noëls de toute sorte, de Samson Bedouin, de Nail, de Pierre Olivier, de Guy Pageau, etc., il imprime les ouvrages les plus divers, des livres liturgiques tels que le *Manuel* de 1571, des *Coutumes* du Maine 1567, 1581, (où

il est dit imprimeur du roi) ; des livres administratifs tels que les *Ordonnances faites par les juges commis et dignités pour le faict de la police au pays du Maine*, 1572, *Taulx des vivres*, le *Règlement* de la même date, le *Règlement pour le fait de la justice*, 1578, d'écrits religieux et politiques, du *Catéchisme* de René Flacé, son *De admirabili ascensione Christi carmen panegyricum*, 1595.

Hiérôme Olivier imprima encore des livres aujourd'hui rares, tels que *Chansons en l'honneur des dames du Mans*, au Mans, chez Hierosme Olivier, 1568, in-8° (par Faiolle ou Tayolle), natif de Nantes, qui servait comme fourrier dans la compagnie de M. de la Trémoïlle. (Ne faut-il même pas considérer ce livre comme perdu ?)

Le livre de Flacé de 1595 fut son dernier ouvrage. On lit sur les registres de la paroisse de Gourdaine : « Le 11 janvier 1595 a été enterré au dit cimetière Hiérôme Olivier, du Crucifix ».

Il est temps après avoir parlé des ouvrages, de parler de l'imprimeur. Les registres de la paroisse du Crucifix qu'il habitait permettent de connaître sa famille et ses relations. Il avait épousé Madeleine Ysambart, appartenant à une vieille famille du Mans, qui fournit elle-même des imprimeurs, des orfèvres, des peintres, etc., etc.

4 janvier 1568, on trouve le baptême de Marie, fille de Hiérôme Olivier, parrain Me Jehan Godeau (un des principaux chanoines de Saint-Julien). Le 26 décembre 1569, il est parrain, ayant pour commère la veuve du libraire Jehan Guiotte.

Le 17 février 1571, baptême de Julien, nom du patron de l'église, parrain frère Guy Peccate (nous avons une Peccate mariée à Cochery), vieux religieux profez et secrétain en l'abbaye de la Couture, *poète latin* dont Lacroix du Maine fait l'éloge et qui malgré ses relations avec les imprimeurs n'a point fait imprimer ses œuvres.

Le 17 décembre 1574, baptême de Gervais, marraine

Gervaise Ysambart, parrain Jehan Vincent, prêtre. C'était le fils qui était destiné à continuer sa profession et à perpétuer la dynastie des Olivier. C'est cette année qu'il dépose dans les enquêtes catholiques.

L'année suivante recommence la série de nombreux enfants de Hiérôme et de sa féconde épouse.

18 novembre 1575. Baptême de Jehanne.

17 juin 1577. Baptême de Madeleine, parrain le chanoine Crestot.

5 janvier 1579. Baptême de Mathurine, parrain Mathurin Ysambart, marraine Nic. Olivier.

9 octobre 1580. Baptême de Edon.

11 octobre 1581. Baptême de François, encore futur imprimeur, parrain Me François Hybon et Guillaume Baudouin, l'apothicaire catholique. La marraine fut Marguerite, femme de Julien Gougeon.

1584, 1er février. Baptême de Rolande Olyvier, qui sera souvent marraine dans la famille.

16 novembre 1589. Baptême de Madeleine, fille d'Hiérôme et de Madeleine Ysambart.

7 octobre 1592. Baptême de *Hiérosme* Olivier. Encore un futur imprimeur. Le père avait soixante-deux ans, il avait eu son premier enfant à trente-sept ans.

Ces onze enfants prouvent que Hiérôme avait le sentiment de la famille et de la paternité.

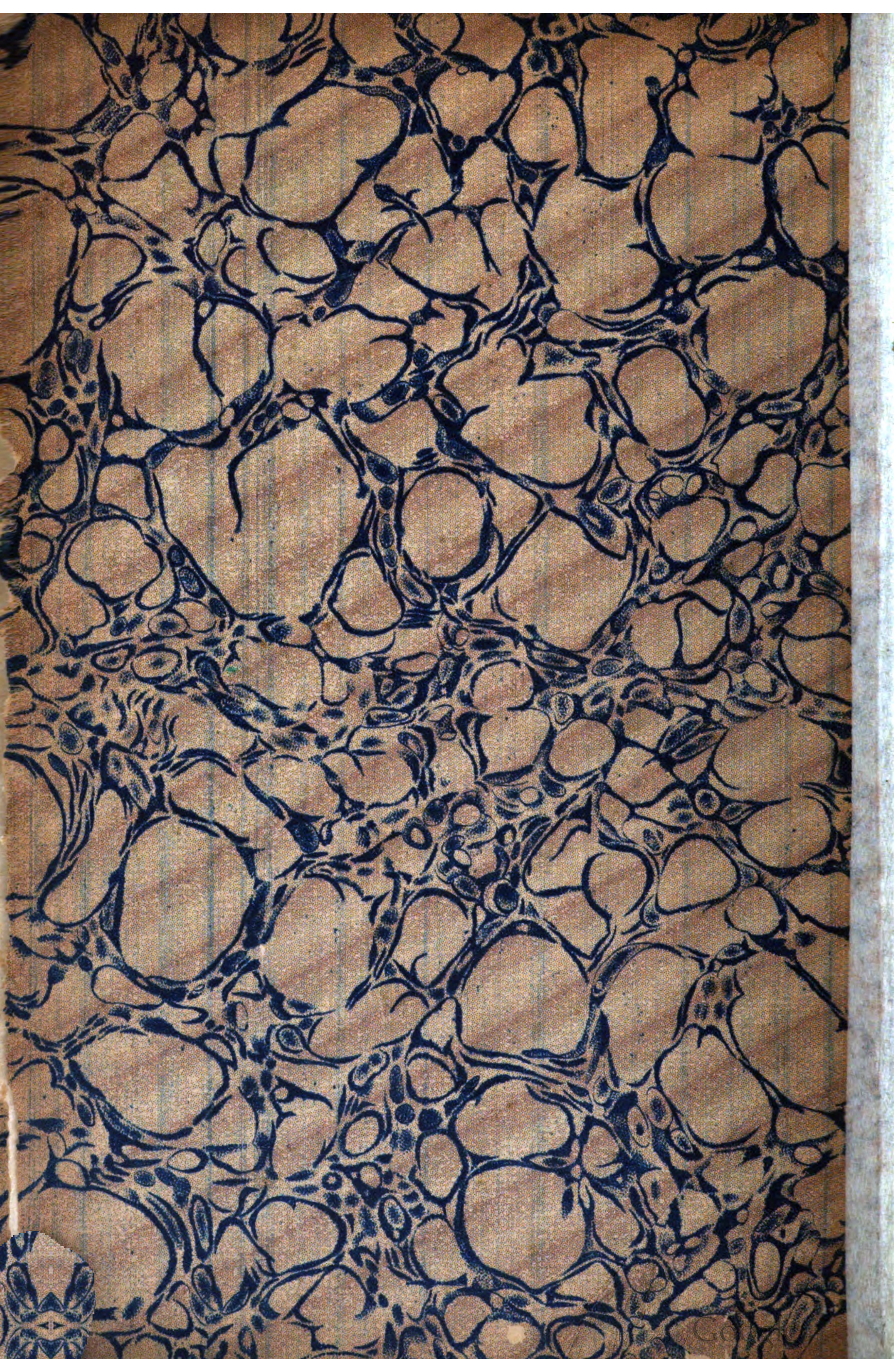
Il fut père jusqu'à la veille de sa mort, et fut enterré le 11 janvier 1595. Sa veuve plus jeune, lui survécut près de vingt ans. Elle continua la profession de son mari et comme lui édita de nombreux Noëls. Elle mourut le 5 mai 1614, en présence de François Olivier et de N. Legras et fut ensépulturée en l'église de Gourdaine.

Je ne parlerai ni de Marin Chalumeau, ni de N. de la Rose, ni de René Rezé, confrères de Hiérôme Olivier, comme imprimeurs et comme libraires, ni des *dynasties* d'imprimeurs, qui, depuis les Olivier jusqu'aux Monnoyer,

en passant par les Ysambart, ont été l'honneur de l'imprimerie Mancelle. Nous n'avons voulu qu'élucider les origines de l'imprimerie dans le Maine ; notre tâche est terminée. Dresser le catalogue des imprimeurs manceaux et des livres sortis de leurs presses depuis le dernier tiers du XVIe siècle jusqu'à nos jours est une œuvre que peut mener à bien n'importe quel travailleur et qui n'a rien de commun avec le point sur lequel les Noëls de Briand ont appelé mon attention.



MAMERS. — TYP. G. FLEURY ET A. DANGIN. — 1904.



x de ce présent an mil dont y en a plusieurs notez à deux parties, dont l'une n'est que le plain chant, composez par maistre F. Briand, maistre des escolles de Saint-Benoit, en la cité du Mans, publiés par H. Chardon. Paris et le Mans, 1904, 1 vol. in-8 tiré à 110 ex. (172) 10 fr.

